

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Santé et sciences du vivant

Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 16/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Roger Durand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Santé et sciences du vivant* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques
- Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques
- Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
- Master Biologie-Santé (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master Santé
- Master Santé publique (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master STAPS : activité physique adaptée et santé (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)

PRÉSENTATION

Le champ de formations *Santé et sciences du vivant (SSV)* regroupe les formations de l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines (UVSQ) touchant à la santé humaine et aux nouvelles technologies ainsi qu'aux nouveaux métiers dans le domaine de la santé et de l'industrie (médicaments, outils thérapeutiques).

Le champ regroupe les formations de santé portées par l'unité de formation et de recherche (UFR) Simone Veil Santé(SVS) conduisant aux diplômes de formation générale (DFG) et diplôme de formation approfondie (DFA) en sciences médicales et sciences maieutiques, un master *Santé* et des formations portées par la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Paris-Saclay (trois mentions de master dans deux Schools de la ComUE Université Paris-Saclay - la mention *STAPS : activité physique adaptée et santé (STAPS-APAS)* de la School *Science du sport et du mouvement humain* et les mentions *Biologie-santé (BS)* et *Santé publique (SP)* de la School *Biologie, médecine, pharmacie*).

En termes d'effectifs (2017-2018), les formations accréditées de l'UVSQ dans le champ *Santé et sciences du vivant* comptent 4 495 étudiants et celles de la ComUE Université Paris-Saclay (UP-Saclay) opérées par l'UVSQ (essentiellement des parcours de seconde année de master (M2)) comptent 51 étudiants.

AVIS GLOBAL

Les formations conduisant aux métiers de la santé (médecine, maieutique) bénéficient d'un environnement hospitalo-universitaire et de recherche de qualité.

La formation des étudiants est bien structurée, l'acquisition de compétences cliniques est favorisée par le choix des méthodes d'enseignement, l'utilisation de la simulation, la formation au raisonnement clinique dans les stages et la personnalisation des parcours.

Les formations de master qui ont été construites sur les forces de recherche de l'UVSQ, de l'Université Paris-Sud et des écoles doctorales, constituent un ensemble cohérent dans le domaine des thématiques du vivant et de la santé. Les formations du champ, largement pluridisciplinaires et pour la plupart ouvertes à l'international sont attractives au regard du nombre de candidatures. Néanmoins, la trop grande multiplicité du nombre de parcours en seconde année (M2) conduit à des sous-effectifs dans certaines formations et notamment des parcours à visée recherche. Le master *Santé* qui présente sous une même mention deux masters (le master *Sciences cliniques en soins paramédicaux (SCSP)* et le master *Marketing en santé (MS)* transféré récemment de l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) est particulièrement problématique dans sa finalité et dans son organisation.

L'approche par compétences ou par blocs de compétences n'a pas toujours été développée lors du processus de création des mentions de master. Ainsi, la formation par alternance et la validation des acquis de l'expérience (VAE) ne sont pas disponibles dans l'ensemble des mentions. Il est étonnant que le potentiel socio-économique exceptionnel du site ne soit pas plus largement sollicité dans l'élaboration et la professionnalisation des formations.

L'absence, dans le champ, d'une structure de pilotage unique et dotée de moyens, pour l'ensemble des mentions et des parcours, révèle une grande hétérogénéité dans les dispositifs d'autoévaluation (évaluation des enseignements, conseils de perfectionnement) et les dispositifs de suivi des diplômés (taux de réussite, poursuite en doctorat, insertion professionnelle), éléments et indicateurs qui permettent d'améliorer l'attractivité et la qualité des formations et ainsi renforcer la pertinence du champ.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Le champ comprend un ensemble très cohérent et parfaitement défini de formations en santé (Diplômes de formation générale (DFG) et Diplômes de formation approfondie (DFA) en sciences médicales et sciences maieutiques) et entretient des relations clairement exposées avec les formations de la ComUE et les Écoles doctorales associées.

L'offre de formation s'appuie sur un réseau d'établissements hospitaliers et de professionnels libéraux, sur de nombreux centres de référence et centres de compétences associés aux hôpitaux Assistance Publique Hôpitaux de Paris (APHP) rattachés à l'UVSQ et sur un pôle de compétitivité MOV'EO. Les formations du

champ sont en adéquation avec les trois axes de recherche définis à l'UVSQ (épidémiologie, biologie-inflammation et handicap neurologique musculaire et cognitif).

Les partenariats internationaux restent modestes. Le master *Santé publique* a une forte politique de recrutement à l'étranger surtout francophone (Liban, Cameroun) avec des bourses de mobilité entrante et sortante.

L'UVSQ est la seule université qui présente un secteur santé dans l'ouest parisien ; les formations proposées dans le domaine de la santé peuvent s'appuyer sur un réseau de sept hôpitaux. La majorité des masters du champ SSV sont portés par la ComUE UP-Saclay à l'exception du master *Santé*.

Le champ SSV présente l'originalité de s'appuyer sur deux départements particuliers dans l'offre nationale de santé, le département universitaire de maïeutique et le département universitaire de rééducation et de réadaptation (DU2R).

Dans le cadre de la construction de la ComUE UP-Saclay, les formations proposées dans le domaine de la santé partagent quelques cours et unités d'enseignement (UE) pour la première année commune aux études de santé (PACES) et le diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM) avec la ComUE UP-Saclay; quelques cours sont communs entre les formations de médecine et de maïeutique.

Les formations de master ont ouvert de nombreux partenariats avec des écoles locales (master *STAPS-APAS* avec des écoles paramédicales de l'UVSQ), mais également avec des établissements hors régions (master *SP* avec l'école vétérinaire de Maisons-Alfort et l'université de Montpellier).

Les formations du champ bénéficient de l'environnement scientifique de l'UVSQ et de la ComUE UP-Saclay. Les organismes de recherche tels que l'Inserm, l'INRA, l'IRD, Santé publique France et des agences sanitaires sont également partie prenante dans ces formations, notamment dans l'accueil d'étudiants en stage.

Les formations du champ SSV ont su développer des collaborations avec des partenaires socio-économiques, que ce soit des entreprises (comme Thalès, Dynamic control, l'Oréal, INVENIETIS... un grand nombre et une grande diversité selon les domaines), l'Agence régionale de santé Île-de-France, des associations de patients ou des collectivités territoriales. Une convention a été signée entre l'UVSQ et le groupement hospitalier de territoire Yvelines Nord.

L'université et le CHU sont très impliqués au niveau inter-régional, dans le pilotage et la participation aux recherches cliniques au travers des cohortes (CONSTANCE, iSHARE et COBLANCE) soutenues par le Programme d'initiative d'avenir (PIA).

Pour l'ouverture à l'international, des conventions ont été signées avec l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Montréal et l'Université Sherbrooke au Canada pour le master *STAPS-APAS*, et avec l'Huazhong University of Science and Technology (HUST) en Chine pour le master *BS*. Les mobilités entrantes et sortantes sont chiffrées et conséquentes pour les masters *SP* et *BS* grâce à la mise en place de dispositifs particuliers d'attribution de bourses par la ComUE UP-Saclay.

La formation *PACES* comprend un tronc commun de sept UE et une UE spécifique à chaque filière possédant son propre *numerus clausus* et un classement spécifique au concours. Un concours blanc général a lieu à la fin de chaque semestre. Le coefficient de chaque UE diffère selon la filière, permettant une sélection sur des compétences adaptées.

Un dispositif d'accueil des étudiants en situation de handicap, des étudiants sportifs de haut niveau et des étudiants salariés est mis en place. Il n'existe pas de cours numérisés bien qu'une expérimentation visant la dématérialisation des cours du tronc commun soit actuellement menée.

Un dispositif de réorientation est mis en place tout au long de l'année ; les étudiants qui le souhaitent peuvent se réorienter en janvier notamment vers l'UFR des sciences de l'UVSQ grâce aux passerelles proposées. Le tutorat est réalisé par des étudiants de deuxième et troisième année pour des groupes de 10 étudiants et a vu sa qualité reconnue par la médaille d'argent de l'Association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF).

La formation des deuxième et troisième années en DFGSM ou DGFSMa (diplôme de formation générale en sciences maïeutiques) comporte un tronc commun obligatoire et des enseignements optionnels qui participent à la personnalisation du parcours de l'étudiant.

Dans une optique de formation à la recherche, les étudiants de DFGSM peuvent s'inscrire en première année (M1) du master *Biologie de la santé*, ou à l'école de l'Inserm, ou en réalisant un double cursus de formation à la recherche en Santé publique via le M1 du master, *Méthodes en santé publique*. Les étudiants de DFGSMa peuvent s'orienter vers un parcours de recherche en intégrant le double cursus Biologie médecine/Maïeutique.

Certains enseignements du DFGSM sont mutualisés avec le parcours maïeutique. L'enseignement est essentiellement délivré par cours magistraux (CM), la proportion de travaux dirigés (TD) restant faible (entre 5% et 25% du volume horaire total), ce qui est dommageable pour l'intégration des connaissances en compétences mais qui est compensé par les stages en milieu hospitalier introduits dès la seconde année. Une UE transversale au sein du tronc commun DFGSM intitulée « Propédeutique » enseignée pendant les deux ans de formation permet l'acquisition concrète de la sémiologie et du raisonnement médical, base de la démarche diagnostique d'un clinicien. Si en DFGSM l'apprentissage de la sémiologie par séances de simulation est en cours de développement et limité aux gestes d'urgences, il est remarquable de constater la grande utilisation des techniques de simulation (simulation basse-fidélité et des jeux de rôles) pour cet enseignement au sein du diplôme de formation en sciences maïeutiques (DFGSMa).

Un dispositif d'accueil, particulièrement complet, est proposé aux étudiants en situation de handicap avec notamment des terrains de stages dans les hôpitaux proches de leur domicile, avec possibilité d'adaptation des horaires de stages. Pour l'aide à la réussite, la commission des étudiants en difficulté et le Bureau des interfaces professeurs-étudiants (BIPE) ouvert à tous les étudiants à partir de la deuxième année (DFGSM2) assurent le suivi régulier des étudiants dans leur parcours universitaire ou en situation de handicap physique, médical ou social.

Les DFA en maïeutique (DFASMa) et en sciences médicales (DFASM) s'effectuent par alternance de périodes de cours théoriques répartis entre un tronc commun et un parcours personnalisé (UE libres) et de stages sur une durée de quatre semestres pour la première et six semestres pour la seconde. Ces UE optionnelles et libres permettent d'accéder à un double cursus.

L'organisation pédagogique favorise l'apprentissage du raisonnement clinique (ARC) par des méthodes interactives en petits groupes pour le DFASMa ou en « pédagogie inversée » pour le DFASM. Ces deux formations bénéficient de pédagogie numérique innovante avec la mise en place de « *serious game* », de jeux de rôles et de simulation procédurale basse et haute-fidélité.

Les stages à l'étranger sont possibles en DFASMa dans le cadre d'un projet personnel de l'étudiant qui peut être valorisé comme UE libre de l'année supérieure (3 crédits ECTS) ou en troisième année de DFASM. Les stages sont validés à chaque semestre par l'enseignant référent pédagogique de l'étudiant lors d'un entretien pédagogique individuel.

Le master *Santé*, par son organisation pédagogique, correspond en réalité à deux masters distincts : le master *Sciences cliniques en soins paramédicaux (SCSP)* et le master *Marketing en santé (MS)*. Le rapport est lacunaire sur les modalités d'enseignement mises en place dans la formation. La formation *MS* réalisée sur deux semestres est créditée de 120 crédits ECTS sans que l'on connaisse les conditions d'accès et d'équivalence données pour le M1.

Dans la formation *MS*, certaines UE sont enseignées en anglais. Les enseignements libres sont à choisir parmi les offres de l'UVSQ mais sans indication concernant le nombre de crédits ECTS à valider par semestre. L'adaptation des deux formations aux étudiants ayant des contraintes particulières n'est pas communiquée. L'utilisation de la VAE est possible tant pour l'accessibilité aux formations que pour sa délivrance mais n'est pas documentée en termes de nombre d'étudiants. De plus, les données fournies concernant l'implication des professionnels sont fragmentaires et ne permettent pas d'apprécier leur place réelle dans les formations. La professionnalisation est assurée par l'intermédiaire de stages (durée de deux semaines) auprès de cliniciens-experts ou de chercheurs et enseignants-chercheurs dans la formation *SCSP*, et par l'alternance dans la formation *MS* (contrat d'apprentissage). Dans les deux formations, la rédaction d'un mémoire de fin d'études permet à l'étudiant d'élaborer un projet personnel. Le rapport ne fournit toutefois aucun élément permettant de juger l'organisation et l'évaluation des projets et des stages. Enfin, la fiche du répertoire nationale des certifications professionnelles (RNCP) fournie ne correspond pas à la formation *MS*.

Les équipes pédagogiques des formations du champ sont composées d'enseignants issus de l'université, de centres hospitalo-universitaires et hospitaliers, de laboratoires de recherche et du milieu libéral. Les rôles et les responsabilités des enseignants dans la formation sont précisés.

La stratégie, la cohérence du champ et l'intégration progressive des formations de master au sein de l'UP-Saclay sont de la compétence du conseil académique (CAC) de l'UVSQ.

Il n'existe pas d'instance spécifique au champ, la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) assurant cette fonction.

Le périmètre du champ étant confondu avec l'UFR Simone Veil Santé, le pilotage et l'articulation des formations se fait au sein des instances de l'UFR.

La gestion administrative des formations est mentionnée seulement pour les formations en maïeutique. Le master *Biologie-santé* qui présente un effectif très important ne bénéficie pas de moyens humains et matériels suffisants.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place seulement pour le parcours *Sciences cliniques en soins paramédicaux* du master *Santé*.

À l'exception du master *Santé*, toutes les formations ont mis en place une évaluation des enseignements théoriques et des stages par les étudiants (questionnaires en ligne, questions à choix multiples). Il est dommage que le pourcentage de réponses des étudiants reste faible (entre 10 et 40%). Toutefois, un groupe de travail a été récemment constitué pour proposer des outils à l'ensemble des composantes de l'UVSQ afin de systématiser cette démarche d'évaluation des enseignements.

Les masters *Santé publique (SP)*, *STAPS-APAS*, *Biologie-santé (BS)* et le master *Santé* (parcours *SCSP*) sont des formations attractives par le nombre de candidatures.

Les formations du champ bénéficient d'une enquête globale d'insertion réalisée au niveau de la ComUE UP-Saclay. Des enquêtes sont aussi mentionnées dans certaines formations ou parcours sans qu'elles soient systématiques. On observe une très bonne insertion pour les masters *SP*, *STAPS-APAS* parcours *Vieillessement, handicap : mouvement et adaptation (VHMA)*, *BS*. Les débouchés et poursuites d'études sont peu renseignés pour les masters *SP* et *Santé* (absence de fiche RNCP exploitable, absence d'analyse des débouchés).

Les débouchés des formations professionnalisantes (DFASMa, DFASM, parcours *VHMA* du master *STAPS-APAS*) sont clairs, mais seul le DFASMa indique le taux de placement professionnel.

Les poursuites en doctorat ne sont pas toujours renseignées. On observe un nombre faible de poursuites en doctorat pour le master *Santé* (trois étudiants en cinq ans), et pour le master *BS* (34%) alors que cette mention est une très bonne formation à et par la recherche. De même, la poursuite en doctorat pour les parcours à visée recherche (Parcours *Handicap neurologique* du master *STAPS-APAS*, doubles cursus en DFASM, master *Santé publique*) est peu renseignée voire inexistante.

POINTS D'ATTENTION

L'architecture du master *Santé*, qui dans une même mention présente deux formations aux finalités différentes et des organisations pédagogiques incompatibles, est problématique et la formation ne pourra pas être reconduite en l'état. Pour une meilleure lisibilité de ces formations, les équipes pédagogiques auraient intérêt à proposer deux mentions différentes avec des finalités qui restent positionnées sur des créneaux innovants et répondent à des besoins émergents de formation.

Il conviendrait d'assurer un suivi plus fin du devenir des étudiants pour chaque mention et parcours par des outils et indicateurs appropriés (notamment sur la qualité des emplois occupés et la poursuite en doctorat) ce qui en retour alimenterait la réflexion sur le perfectionnement des formations. La généralisation de la mise en place de conseils de perfectionnement est nécessaire dans le cadre de l'autoévaluation des formations.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement : Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme général en sciences maïeutiques (DFGSMA)* correspond au premier cycle des études de sage-femme. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens (60 par année universitaire). Les deux premiers semestres correspondent à la première année commune aux études de santé (*PACES*) organisée par l'arrêté du 28 octobre 2009, les quatre derniers à la deuxième et troisième année en sciences maïeutiques. Ce premier cycle conduit au *Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques*, conférant le grade de licence. L'obtention du diplôme de formation générale est indispensable pour l'inscription à la formation approfondie qui conduit au diplôme d'État de sage-femme.

La formation se déroule sur deux sites : l'école de sages-femmes de Foch (Suresnes) et le département de maïeutique de l'unité de formation et de recherche (UFR) Simone Veil Santé (SVS). L'Université délivrant un seul et même diplôme.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

Les informations concernant la formation sont disponibles sur le site web de l'UFR et sur l'espace numérique de travail (ENT). Les étudiants intéressés par la *PACES* (avant inscription) peuvent participer à des journées portes ouvertes de l'UFR sur les connaissances et compétences attendues de la formation, sur les filières possibles, les débouchés.

La *PACES* comprend un tronc commun de sept unités d'enseignement (UE) et une UE spécifique à chaque formation. Chaque filière a son propre *numerus clausus* et un classement spécifique au concours. Le coefficient de chaque UE diffère selon la filière, permettant une sélection sur des compétences adaptées à la filière.

Actuellement, tous les cours magistraux (CM) sont réalisés sur un site, en présentiel dans un amphithéâtre et dans deux autres amphithéâtres en visioconférence. Les cours des options ouvrant droit à s'inscrire au concours de pharmacie, dentaire et maïeutique sont dématérialisés car communs à plusieurs UFR d'Île-de-France.

Une expérimentation sur l'année allant vers la dématérialisation des cours du tronc commun est actuellement menée.

Compte tenu de l'importance de la promotion, il faut souligner le pourcentage de travaux dirigés (TD) par rapport aux CM dans les quatre premières UE facilitant l'appropriation des connaissances par les étudiants. Il

n'existe pas de cours numérisés.

La répartition des UE entre tronc commun et enseignements spécifiques est habituelle car contrainte par le concours.

Bien qu'il n'existe pas de mutualisation avec d'autres formations de l'établissement, une mutualisation entre trois UE spécifiques des UE santé 1 et UE santé 2 (communes à l'ensemble des filières de PACES) et l'UE Med/Pharma est proposée. Il existe également une mutualisation des cours des options de pharmacie, odontologie et maïeutique avec les UFR de santé des Universités de Paris Descartes, Pierre-et-Marie-Curie, Paris Diderot et Paris-Sud, transmis en virtuel.

À l'exception d'une seule unité d'enseignement (UE 7), le contrôle des connaissances se fait sous forme de questionnaire à choix multiples (QCM) comme c'est souvent le cas dans ce genre de formation.

Un dispositif d'accueil des étudiants en situation de handicap, des étudiants sportifs de haut niveau et des étudiants salariés est bien mis en place.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un dispositif de réorientation est mis en place tout au long de l'année (rendez-vous en individuel avec une psychologue de l'éducation nationale et une chargée d'orientation dédiée à la première année de licence).

Le tutorat est réalisé par des étudiants de deuxième et troisième année de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique. Une mise à niveau se déroule deux semaines avant la rentrée. Les tests de connaissance sont établis en collaboration avec les enseignants. Un concours blanc général a lieu à la fin de chaque semestre. Des aides personnalisées se font par petits groupes de 10 étudiants. Ce tutorat de qualité a reçu la médaille d'argent de l'Association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF). Il est regrettable que le rapport ne communique aucune donnée quantitative sur ce dispositif.

Une journée des métiers est organisée en janvier après la publication des résultats du premier semestre afin de présenter l'ensemble des formations accessibles.

Aucune information sur les conventions facilitant les réorientations des étudiants n'est fournie dans le dossier ; cependant les étudiants qui le souhaitent peuvent se réorienter en janvier notamment vers l'UFR des Sciences de l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines (UVSQ). Des passerelles vers plusieurs licences de l'UVSQ sont offertes aux étudiants « reçus – collés » (validation de 60 crédits ECTS, non classés en rang utile aux concours choisis) : deuxième année de licence (L2) de *Sciences* de l'UVSQ, L2 *Kiné* (65 places), *Psychomotricité* (3 places), *Pédicure podologie* (10 places), *Ergothérapie* (10 places) et vers l'école d'ingénieur de l'UVSQ (5 places). Le rapport ne fournit aucune information sur le flux d'étudiants bénéficiant de ces passerelles et réorientations.

Conformément aux dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 28 octobre 2009, des étudiants réorientés à l'issue du premier ou du second semestre peuvent se réinscrire ultérieurement en PACES, après avoir validé des crédits ECTS (60 ou 90 crédits) dans une autre formation. Le document ne donne pas d'information sur le nombre d'étudiants utilisant ce dispositif.

Flux d'étudiants et taux de réussite

En 2017-2018, le nombre d'étudiants inscrits était de 938. Les effectifs totaux sont assez stables, ayant augmenté de 85 étudiants entre 2013 à 2018.

Sur cinq ans, le pourcentage de « collés » (ayant validés moins de 60 crédits ECTS) a augmenté significativement passant de 44 à 59 %. L'augmentation des « reçus-collés » (obtention de 60 crédits ECTS, non classés mais avec une moyenne à l'ensemble des épreuves de plus de 10/20) est moindre (17,3 % vs. 20,6 %). Le dossier ne fait aucun commentaire sur ces données.

Le pourcentage d'étudiants « reçus au concours » (obtention de 60 crédits ECTS et classement en rang utile) a augmenté de 26 à 32 %. Ce résultat important n'est pas commenté. Le redoublement semble avoir une influence positive avec un pourcentage de redoublants reçus passant pour toute filière confondue de 14 à 24 %. Le rapport ne donne pas d'explication sur ces évolutions et ne donne pas de résultats selon les filières.

Le taux de réussite par filière n'est pas communiqué.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 33 enseignants académiques et 2 professionnels, praticiens hospitaliers. Deux réunions sont organisées chaque année par la commission pédagogique avec l'ensemble des enseignants afin de revoir les procédures concernant l'organisation des cours et du concours. Le dossier ne communique aucune information sur la validation des questions d'examen (qualité *a priori* des QCM et des questions rédactionnelles) et sur l'analyse des résultats (analyse docimologique à posteriori).

Le jury de *PACES* est composé de représentants des différentes filières (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique) auxquelles donnent accès le concours. La composition de ce jury est fixée par un arrêté de la présidence de l'UVSQ sur proposition du doyen de l'UFR.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

Il n'y a pas d'évaluation des enseignements par les étudiants durant la *PACES*. L'évaluation des enseignements est néanmoins réalisée par la commission pédagogique en lien avec le responsable de la *PACES* et les étudiants de deuxième année (*DFGSM2*). Il existe trois réunions annuelles de la commission pédagogique dédiée à la *PACES*.

Aucune autoévaluation de la *PACES* n'est rapportée au niveau de l'établissement.

ANALYSE DES DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

Modalités pédagogiques

L'objectif du premier cycle, conformément à l'arrêté du 19 juillet 2011 relatif au régime des études en vue du *DGFSMa*, est de maîtriser les connaissances et compétences nécessaires à la prise en charge médicale des situations physiologiques ou à bas risque dans le domaine de l'obstétrique, la pédiatrie et la gynécologie. De par son caractère professionnalisant, la formation fait une large part aux acquisitions cliniques avec utilisation prépondérante des méthodes de simulation.

L'information donnée aux étudiants sur les connaissances et compétences attendues à l'issue de ces deux années est bien précisée: chaque étudiant bénéficie d'un espace numérique de travail (ENT) permettant l'accès à une plateforme d'échange de documents (e-campus 2). Il peut accéder aux supports de cours et aux procédures en vigueur et informations institutionnelles (livrets et guides spécifiques, UE - unité d'enseignement du parcours commun et UE libres, mode d'évaluation). Il reçoit également un carnet de stage lui permettant d'appréhender les compétences cliniques à acquérir à la fin de chaque semestre.

Le cursus, organisé sur deux ans et quatre semestres, propose des enseignements théoriques et cliniques en adéquation avec les objets de la formation. Des unités d'enseignement (UE) libres personnalisent le parcours de l'étudiant ou lui permettent de s'orienter vers un parcours de recherche en intégrant le double cursus *Biologie Médecine/Maïeutique* (première année - M1 sur 2 ans).

Les unités d'enseignement, leurs volumes horaires et leurs règles de validation sont parfaitement décrits.

En deuxième année (M2), 350 heures de stage viennent compléter les UE théoriques et pratiques.

En troisième année (M3), les UE théoriques moins nombreuses totalisent un volume horaire de 283 heures, auxquelles s'ajoutent les 24 crédits ECTS de formation clinique (stages et enseignement clinique). Le rapport ne fournit pas le nombre d'heures de stages.

Les modalités de contrôle de connaissances incluant les règles de compensation sont connues des étudiants, une note inférieure ou égale à 8/20 obtenue à l'une d'elles est éliminatoire et il n'y a pas de compensation entre semestres.

En deuxième année, l'évaluation des connaissances est faite par épreuves terminales, à l'exception de l'élément constitutif de l'unité d'enseignement (ECUE) de sémiologie, gestes techniques, démarche clinique validé par contrôle continu et utilisation de la simulation pour les épreuves pratiques.

En troisième année, l'évaluation des connaissances théoriques est faite par contrôle continu. L'UE apprentissages

cliniques de chaque semestre comporte deux éléments : la validation des stages et la validation des traces d'apprentissage ou journaux de bord.

L'équilibre entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) est généralement satisfaisante excepté en deuxième année où la proportion de TD est faible (5 % du volume horaire total) ; cette proportion est insuffisante d'un point de vue pédagogique. Les supports de cours sont accessibles sur l'ENT mais il n'y a pas d'outils numériques pour l'acquisition des connaissances théoriques. L'enseignement est exclusivement présentiel.

La pédagogie inversée, pédagogie active, se développe avec une première tentative en obstétrique. À noter le développement de compétences transversales identifiées dans le référentiel métier et compétences des sages-femmes grâce à plusieurs dispositifs pratiques et par le travail personnel encadré par les enseignants. Pour l'enseignement clinique (sémiologie) il est remarquable de constater la grande utilisation des techniques de simulation (simulation basse-fidélité et des jeux de rôles) avec, dans UFR SVS, au moins 62.5 heures d'utilisation de matériel de simulation, et 53.5 heures pour l'école de Foch.

Les mutualisations d'UE entre école et département d'une part, et entre les structures de maïeutique et la médecine (UVSQ) d'autre part, sont importantes.

Les étudiants peuvent acquérir des compétences complémentaires par le biais des UE libres : méthodologie de recherche, initiation à la recherche, anglais, initiation à la lecture critique d'articles (LCA) avec exposé de groupe, élaboration de protocoles de recherche.

À chaque rentrée universitaire, le département accueille 35 étudiants issus du concours de la PACES : 17 étudiants de l'Université Paris-Diderot et 18 étudiants de l'UVSQ. L'école accueille 28 étudiants : 17 étudiants de l'Université Paris Descartes et 11 étudiants de l'Université Paris-Sud. Des étudiants peuvent également être admis via le dispositif de passerelles entrantes. Pour ces étudiants, un dispositif pédagogique renforcé est proposé par les enseignants sages-femmes du département et de l'école avec des enseignements cliniques en stage et des travaux pratiques organisés et adaptés au profil de l'étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le tutorat, un suivi pédagogique formalisé pour tous les étudiants et un suivi pédagogique pour les étudiants en difficulté sont bien organisés. Le tutorat se déroule au cours d'entretiens individuels, au minimum un par semestre, voire à la fin de chaque stage. Il est réalisé par des enseignants référents. Son objectif est de favoriser l'émergence des ressources dont l'étudiant a besoin pour réussir, allant d'une définition d'objectifs à une aide à la réorientation.

En deuxième année, une épreuve pratique blanche est organisée au premier semestre afin d'aider à la réussite de l'épreuve pratique de fin de semestre. Il en est de même pour les étudiants ayant échoué en première session d'examen et se préparant à la deuxième session.

Les étudiants en difficultés bénéficient d'un suivi pédagogique renforcé (entretiens plus fréquents, soutien de la direction) et d'enseignements additionnels si besoin (travail sur dossiers, méthodologie, enseignement clinique).

Des groupes de supervision clinique sont organisés par moitié une fois par semestre. L'objectif est d'aider les étudiants à réfléchir à leur posture professionnelle et relationnelle au travers des situations présentées.

L'école et le département sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le service d'accueil des étudiants handicapés (SAEH) de l'UVSQ prend en charge et organise les aides matérielles et humaines auxquelles ont droit les étudiants en situation de handicap. Il est secondé par les relais handicap au sein de l'UFR et les enseignants référents pédagogiques au sein du département.

Les étudiants en difficultés personnelles ou médicales sont orientés rapidement vers une prise en charge adaptée avec le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS).

Il n'existe pas de mobilité internationale sortante, excepté des stages à l'étranger dans le cadre d'un projet personnel.

Une mobilité internationale entrante est réservée à des sages-femmes diplômées des pays francophones.

Il n'existe pas à ce jour de partenariat international.

Pilotage

La gouvernance et le pilotage des deux structures sont précisés. Le département est géré par une directrice de département (1 équivalent temps plein - ETP) assistée d'une directrice adjointe en charge de la formation (0.5 ETP) et d'une directrice adjointe en charge de la recherche (0.5 ETP). Elles sont assistées pour la gestion

administrative des étudiants par une équipe administrative (2.5 ETP). L'école est gérée par une sage-femme directrice et un conseiller scientifique (gynécologue - obstétricien) assistés par une directrice adjointe (1ETP), de cinq enseignants sages-femmes et d'un secrétariat (1,5 ETP).

L'équipe enseignante est constituée d'enseignants sages-femmes (6.3 ETP dans le département, 4 ETP à l'école), et de vacataires d'enseignement issus de l'Université, des centres hospitaliers et des professionnels libéraux pour un équivalent de 588 heures dans le département et de 675 heures à l'école, assurant cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, et enseignement clinique (enseignants universitaires, des médecins hospitalo-universitaires, hospitaliers, des sages-femmes libérales, hospitalières, territoriales, des psychologues).

Au niveau des structures, il n'existe pas de conseil de perfectionnement. Le département se réfère à un bureau pédagogique et à un conseil de gestion, Le bureau pédagogique est composé de l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative et de deux représentants élus des étudiants. Il se réunit deux fois par mois pour échanger sur la mise en œuvre des calendriers universitaires, des modalités de contrôles des connaissances, la constitution des jurys et l'évaluation des enseignements par les étudiants. Le conseil de gestion se réunit une fois par an pour approuver le rapport d'activités et valider les projets. L'école se réfère à un conseil technique qui se réunit une fois par an sous la présidence du directeur de l'agence régionale de la santé (ARS). Il est composé, du directeur de l'UFR, du directeur de l'hôpital Foch, du conseiller scientifique, de la sage-femme directrice, de l'ensemble de l'équipe pédagogique, des délégués de promotion et de deux représentants des enseignants. Il est appelé à donner son avis sur toutes les questions relatives à l'organisation du cursus (rapport d'activités, règlement intérieur, bilan de l'année universitaire, demandes de mutation, investissement matériel pédagogique).

Les jurys des examens sont communs aux deux structures de formation. Leur composition est définie chaque année par arrêté du président de l'UVSQ. Ils sont composés des enseignants sages-femmes responsables de l'enseignement théorique et des stages de l'année d'études et d'un membre de la direction de l'école et du département. En deuxième année, ils comportent également les responsables des UE mutualisées avec la filière médecine, et en troisième année est associé un enseignant extérieur à l'équipe.

Des questionnaires en ligne ont été mis en place en 2016-2017 pour évaluer les enseignements. Le taux de réponse reste néanmoins faible de 10 à 40 %. L'évaluation se fait également de façon plus informelle par les difficultés rapportées par les délégués étudiants lors des réunions semestrielles et par la sollicitation d'enseignants référents.

Les stages sont évalués en ligne par les étudiants. Les résultats sont adressés aux responsables, chefs de service, référents pédagogiques, formateurs. Certains stages, mal évalués de façon récurrente à plusieurs sessions de suite, peuvent être retirés de l'offre de stage.

Il n'existe pas de dispositif d'autoévaluation.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les informations sur le suivi des étudiants réorientés ou insérés dans la vie professionnelle sont imprécises.

En deuxième année, le taux de réussite à l'école Foch est stable, autour de 93 % et au niveau du département le taux de réussite varie selon les années de 85 à 92 %. L'introduction de l'obstétrique et la pédiatrie au deuxième semestre de la deuxième année avec validation obligatoire pour le passage dans l'année supérieure a accentué la diminution du taux de réussite en 2014-2015.

Il faut souligner que l'importante mutualisation des UE avec celles enseignées en médecine permet à certains excellents étudiants d'obtenir une passerelle entrante en *DFGSM2*.

Le taux de réussite au *Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques* varie de 87 à 95 % pour le département et de 85 à 93 % pour l'école de Foch.

Depuis 2011, le flux d'étudiants recrutés par passerelles entrantes est faible, trois dans le département et quatre à l'école.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation professionnalisante construite sur une approche par compétence
- Une pédagogie diversifiée et innovante avec notamment une utilisation intensive des méthodes de simulation
- L'encadrement pédagogique personnalisé de chaque étudiant
- Une forte mutualisation des enseignements avec les étudiants de deuxième et troisième année de médecine de l'UFR Simone Veil Santé
- Un très bon taux de réussite pour l'obtention du *DFGSMA* et le passage en deuxième cycle

Principaux points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement conforme à l'arrêté et de dispositif d'autoévaluation
- Le ratio entre cours magistraux et travaux dirigés en deuxième année est trop déséquilibré en faveur des cours magistraux.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants est insuffisante

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation proposée aux étudiants de *DFGSMA* est bien organisée et encadrée. Elle répond aux principaux objectifs pédagogiques attendus, principalement la professionnalisation progressive de l'étudiant. Les données fournies dans le dossier sont à la fois factuelles et font l'objet d'une analyse de la part des responsables de la formation.

Le bilan des effectifs et le suivi des étudiants mériteraient plus de précisions.

La mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement incluant les étudiants et des personnalités extérieures, d'un dispositif d'autoévaluation et l'amélioration de l'évaluation des enseignements par les étudiants seraient nécessaires.

Certaines améliorations, d'ailleurs proposées par les équipes enseignantes, doivent être soutenues (développement d'un environnement pédagogique numérique, pédagogie inversée, ouverture à la recherche et apprentissage des langues).

La création d'un corps de sage-femme maître de stage sur le modèle du département de médecine générale viendrait renforcer l'excellence de cette formation.



DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement : Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les programmes d'enseignement du *diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)* suivent les directives des arrêtés du 28 octobre 2009 relatif à la *première année commune aux études de santé (PACES)* et du 22 mars 2011 qui concerne le *diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)*.

Le *DFGSM* confère le grade de licence. Il est organisé en six semestres (180 crédits ECTS). Les enseignements de la première année permettent de préparer à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-En-Yvelines (UVSQ), les concours d'accès aux études de santé (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique), et aux formations de kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

Les informations concernant la formation sont disponibles sur le site web de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Somine Veil Santé et sur l'Espace numérique de travail (ENT). Les étudiants intéressés par la *PACES* (avant inscription) peuvent participer à des Journées portes ouvertes de l'UFR sur les connaissances et compétences attendues de la formation, sur les filières possibles, les débouchés.

La *PACES* comprend un tronc commun de sept unités d'enseignement (UE) et une UE spécifique à chaque formation. Chaque filière a son propre *numerus clausus* et un classement spécifique au concours. Le coefficient de chaque UE diffère selon la filière, permettant une sélection sur des compétences adaptées à la filière.

Actuellement tous les cours magistraux (CM) sont réalisés sur un site, en présentiel dans un amphi et dans deux autres amphis en visioconférence. Les cours des options ouvrant droit à s'inscrire au concours de pharmacie, dentaire et maïeutique sont dématérialisés car communs à plusieurs UFR d'Île-de-France.

Une expérimentation sur l'année allant vers la dématérialisation des cours du tronc commun est actuellement menée.

Compte tenu de l'importance de la promotion, il faut souligner le pourcentage de travaux dirigés (TD) par rapport aux CM dans les quatre premières UE facilitant l'appropriation des connaissances par les étudiants. Il n'existe pas de cours numérisés.

La répartition des UE entre tronc commun et enseignements spécifiques est habituelle car contrainte par le concours.

Bien qu'il n'existe pas de mutualisation avec d'autres formations de l'établissement, une mutualisation entre trois UE spécifiques des UE santé 1 et UE santé 2 (communes à l'ensemble des filières de PACES) et l'UE Med/Pharma est proposée. Il existe également une mutualisation des cours des options de pharmacie, odontologie et maieutique avec les UFR de santé des Universités de Paris Descartes, Pierre-et-Marie-Curie, Paris Diderot et Paris-Sud, transmis en virtuel.

À l'exception d'une seule unité d'enseignement (UE 7), le contrôle des connaissances se fait sous forme de questionnaire à choix multiples (QCM) comme c'est souvent le cas dans ce genre de formation.

Un dispositif d'accueil des étudiants en situation de handicap, des étudiants sportifs de haut niveau et des étudiants salariés est bien mis en place.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un dispositif de réorientation est mis en place tout au long de l'année (rendez-vous en individuel avec une psychologue de l'éducation nationale et une chargée d'orientation dédiée à la première année de licence).

Le tutorat est réalisé par des étudiants de deuxième et troisième année de médecine, pharmacie, odontologie et maieutique. Une mise à niveau se déroule deux semaines avant la rentrée. Les tests de connaissance sont établis en collaboration avec les enseignants. Un concours blanc général a lieu à la fin de chaque semestre. Des aides personnalisées se font par petits groupes de 10 étudiants. Ce tutorat de qualité a reçu la médaille d'argent de l'Association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF). Il est regrettable que le rapport ne communique aucune donnée quantitative sur ce dispositif.

Une journée des métiers est organisée en janvier après la publication des résultats du premier semestre afin de présenter l'ensemble des formations accessibles.

Aucune information sur les conventions facilitant les réorientations des étudiants n'est fournie dans le dossier; cependant les étudiants qui le souhaitent peuvent se réorienter en janvier notamment vers l'UFR des Sciences de l'UVSQ. Des passerelles vers plusieurs licences de l'UVSQ sont offertes aux étudiants « reçus – collés » (validation de 60 crédits ECTS, non classés en rang utile aux concours choisis) : deuxième année (L2) de *Sciences* de l'UVSQ, L2 *Kiné* (65 places), *Psychomotricité* (3 places), *Pédicure podologie* (10 places), *Ergothérapie* (10 places) et vers l'école d'ingénieur de l'UVSQ (5 places). Le rapport ne fournit aucune information sur le flux d'étudiants bénéficiant de ces passerelles et réorientations.

Conformément aux dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 28 octobre 2009, des étudiants réorientés à l'issue du premier ou du second semestre peuvent se réinscrire ultérieurement en PACES, après avoir validé des crédits ECTS (60 ou 90 crédits) dans une autre formation. Le document ne donne pas d'information sur le nombre d'étudiants utilisant ce dispositif.

Flux d'étudiants et taux de réussite

En 2017-2018, le nombre d'étudiants inscrits était de 938. Les effectifs totaux sont assez stables, ayant augmenté de 85 étudiants entre 2013 à 2018.

Sur cinq ans, le pourcentage de « collés » (ayant validés moins de 60 crédits ECTS) a augmenté significativement passant de 44 à 59 %. L'augmentation des « reçus-collés » (obtention de 60 ECTS, non classés mais avec une moyenne à l'ensemble des épreuves de plus de 10/20) est moindre (17,3 % vs. 20,6 %). Le dossier ne fait aucun commentaire sur ces données.

Le pourcentage d'étudiants « reçus au concours » (obtention de 60 crédits ECTS et classement en rang utile) a augmenté de 26 à 32 %. Ce résultat important n'est pas commenté. Le redoublement semble avoir une influence positive avec un pourcentage de redoublants reçus passant pour toute filière confondue de 14 à 24 %. Le rapport ne donne pas d'explication sur ces évolutions et ne donne pas de résultats selon les filières.

Le taux de réussite par filière n'est pas communiqué.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 33 enseignants académiques et 2 professionnels, praticiens hospitaliers. Deux réunions sont organisées chaque année par la commission pédagogique avec l'ensemble des enseignants afin de revoir les procédures concernant l'organisation des cours et du concours. Le dossier ne communique aucune information sur la validation des questions d'examen (qualité a priori des QCM et des

questions rédactionnelles) et sur l'analyse des résultats (analyse docimologique à posteriori).

Le jury de *PACES* est composé de représentants des différentes filières (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique) auxquelles donnent accès le concours. La composition de ce jury est fixée par un arrêté de la Présidence de l'UVSQ sur proposition du doyen de l'UFR .

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

Il n'y a pas d'évaluation des enseignements par les étudiants durant la *PACES*. L'évaluation des enseignements est néanmoins réalisée par la Commission pédagogique en lien avec le responsable de la *PACES* et les étudiants de deuxième année (*DFGSM2*). Il existe trois réunions annuelles de la Commission pédagogique dédiée à la *PACES*.

Aucune autoévaluation de la *PACES* n'est rapportée au niveau de l'établissement.

ANALYSE DES DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

Modalités pédagogiques

L'enseignement organisé en deuxième et troisième année de médecine (*DFGSM 2 et 3*) vise l'acquisition d'un socle de connaissances dans les domaines de la biologie, des sciences exactes et des sciences humaines associée à l'apprentissage de la sémiologie. Des stages hospitaliers sont introduits dès la seconde année pour compléter l'apprentissage des connaissances médicales théoriques. La formation des deuxième et troisième années se déroule en quatre semestres (S3 à S6) suivant les recommandations de l'arrêté du 11 mars 2011 avec un choix possible de compétences additionnelles dont certaines sont originales, telle que l'apprentissage du langage des signes.

L'information donnée aux étudiants sur les connaissances et compétences attendues au cours des deuxième et troisième années est disponible sur le site web de l'UFR . Il existe également une réunion d'information par le directeur de l'UFR en début d'année universitaire.

Les enseignements sont répartis en un tronc commun obligatoire et un parcours personnalisé avec des enseignements optionnels. Les étudiants de *DFGSM* peuvent également personnaliser leur parcours en s'inscrivant au en première année (M1) du master de *Biologie de la santé* ouvert à 70% des étudiants. L'accès à un M1 *Méthodes en santé publique* permet la réalisation d'un double cursus de formation à la recherche en santé publique. Il existe une possibilité de suivre l'école de l'Inserm mais le rapport ne communique aucune information chiffrée sur ce point.

La répartition des volumes horaires au sein des modules, le volume horaire des crédits ECTS, la transversalité interdisciplinaire des enseignements, et le contenu pédagogique des UE suivent les recommandations de l'arrêté du 22 mars 2011. Le contenu du programme est donc assez contraint excepté pour les UE optionnelles. Il faut néanmoins souligner l'existence d'une UE transversale du tronc commun intitulée « Propédeutique » enseignée pendant les deux ans du *DFGSM* et permettant l'acquisition concrète de la sémiologie et du raisonnement médical, base de la démarche diagnostique d'un clinicien. Compte tenu des recommandations nationales, les volumes horaires des UE du tronc commun et les UE optionnelles sont assez bien maîtrisés (370 heures en *DFGSM2* et de 385 heures en *DFGSM3*).

L'étudiant valide les enseignements théoriques, selon les UE, par contrôles continus ou examen terminal ou les deux en première session. Il doit obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chacune des UE, du tronc commun et des optionnelles. Lorsque la discipline se décompose en plusieurs parties, l'étudiant doit avoir au moins une note égale ou supérieure à 6/20 aux différentes composantes et la moyenne de 10/20 à l'ensemble. Ce dernier point permet malheureusement chez les étudiants des choix sur les matières d'apprentissage (« impasses volontaires »).

La formation pratique est obligatoire, avec des stages hospitaliers de formation en soins infirmiers de quatre semaines et des stages de sémiologie réalisés au cours de cinq stages temps plein sur les deux ans (soit 21 semaines et 840 heures). Il est regrettable toutefois que la validation du stage de sémiologie dépende d'une appréciation globale et non d'une mise en situation pour vérifier l'acquisition des connaissances et compétences.

Il n'y a de compensation, ni entre l'UE optionnelle du semestre et les UE du tronc commun, ni entre les UE

d'enseignement et de stage, ni entre les semestres.

Les enseignements du tronc commun associent, dans une même UE, un enseignement de sciences fondamentales et de sémiologie spécialisée, permettant la compréhension et donc l'acquisition de la sémiologie clinique.

L'enseignement est essentiellement délivré par CM. Selon les semestres, les TD représentent entre 5 et 25 % du volume horaire des cours, ce qui est regrettable pour l'intégration des connaissances en compétences. L'importance des stages hospitaliers (56 % du temps) vient heureusement compenser en partie ce problème.

L'UFR a une plateforme E-campus accessible aux étudiants proposant du contenu pédagogique. Mais aucune information sur celui-ci n'est communiquée.

L'évaluation de certaines UE (13 UE) se fait dès le *DFGSM2* sur tablettes numériques en lien avec la plateforme SIDES.

L'apprentissage de la sémiologie par séances de simulation est en cours de développement. Actuellement, l'apprentissage de la sémiologie ne concerne que les gestes d'urgence. Le volume horaire de ces formations est actuellement de 33 heures avec une UE obligatoire en *DFGSM 2* et *3* sur les premiers gestes d'urgences (UE FGSU).

Le centre de simulation est situé sur trois sites : le site UFR Simone Veil Santé, le centre de simulation de l'hôpital Foch par convention et l'hôpital André Mignot. Un comité de simulation a été créé en 2017 avec l'objectif de développer la formation pédagogique en simulation.

En interne, certains enseignements de *DFGSM2* et *DFGSM3* sont mutualisés avec le parcours maïeutique. Ces mutualisations, importantes en nombre, sont intéressantes car elles peuvent permettre des passerelles entre les deux formations de santé. Par ailleurs, dans le tronc commun, l'enseignement de l'UE 6 est mutualisé entre le *DFGSM3* et le diplôme de formation approfondie de sciences médicales (*DFASM*).

Un dispositif d'accueil des étudiants en situation de handicap est bien mis en place dans la faculté. Il convient de souligner parmi les différents dispositifs proposés, les places de parking réservées ainsi que les terrains de stages dans les hôpitaux proches de leur domicile si possible, avec possibilité d'adaptation des horaires. Un bureau des interfaces Professeurs-étudiants (BIPE) créé en septembre 2017, est ouvert à tous les étudiants à partir de la deuxième année. Ce bureau est en relation avec la commission des étudiants en difficulté.

Les étudiants reçoivent une formation en anglais (obligatoire et optionnelle), biomédecine quantitative et statistique, lecture critique d'article (LCA). Ils ont accès à une UE optionnelle de biologie de la santé leur permettant de poursuivre en master après le *DFASM*. Dans une optique de formation à la recherche, les étudiants de *DFGSM* peuvent s'inscrire au M1 du master de *Biologie de la santé*, ouvert à 70% des étudiants et au M1 du master *Santé publique*. Le M1 *Méthodes en santé publique* permet un double cursus de formation à la recherche en santé publique.

Le dossier fait état d'une forte diminution des inscrits en M1 *Biologie de la santé* entre 2013 et 2017 passant, pour les deux années de *DFGSM*, de 88 à 35. Aucune analyse n'est communiquée sur cette diminution

Dans le cadre du *numerus clausus* en 2017-2018, 145 places ont été proposées à la filière médecine. Des passerelles entrantes sont également possibles pour des étudiants d'autres universités ou d'autres filières selon les places disponibles. Le rapport ne donne aucune donnée chiffrée pour ces étudiants entrant en *DFGSM 2* ou *3*.

Des étudiants ayant entrepris une formation hors des filières santé et ayant acquis un master ou un doctorat ont la possibilité de s'inscrire en deuxième ou troisième année des études médicales. De 2013 à 2018, 10 étudiants sont entrés par ce système en *DFGSM2* et 5 en *DFGSM3*. Il n'y a pas d'enseignements spécifiques de mise à niveau, mais en fonction de l'acquis des étudiants acceptés, certaines UE d'années précédentes leurs sont conseillées.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le BIPE est ouvert à tous les étudiants à partir de la deuxième année (*DFGSM2*). Les types d'intervention sont le tutorat individuel par un enseignant et des interventions collectives avec des enseignements volontaires.

Une commission des étudiants en difficulté assure le suivi régulier de ces étudiants dans leur parcours universitaire ou en situation de handicap physique, médicale ou sociale. Un ou deux enseignants membres de la commission reçoivent régulièrement les étudiants en difficulté.

L'UFR favorise la réorientation d'étudiants en fin de troisième année de licence (L3) et ayant validé 120 crédits ECTS dans une filière après *PACES*, au sein de l'UVSQ ou dans d'autres universités. Le dossier ne contient pas de

données quantitatives, ni sur le flux des étudiants concernés, ni sur l'existence de conventions.

L'UVSQ dispose de mesures d'accueil et d'accompagnement des étudiants internationaux en mobilité entrante, incluant un accompagnement au perfectionnement du français en tant que langue étrangère.

Chaque année, environ cinq à six d'étudiants de *DFGSM* réalisent un stage à l'étranger avec signature d'une convention entre le centre d'accueil et l'UFR.

Pilotage

Le rapport ne fournit pas de données quant à la constitution des équipes pédagogiques. Il fournit un tableau général listant 257 enseignants, dont quatre enseignants de médecine générale, 28 enseignants universitaires (dont 19 doctorants) et 225 enseignants hospitalo-universitaires. Les chefs de clinique-assistants (CCA) encadrent les étudiants en stage mais le rapport n'indique pas s'ils ont d'autres rôles. Les disciplines d'intervention des 28 enseignants universitaires ne sont pas précisées.

Un organigramme est communiqué avec le nom des responsables des différents cycles et composantes santé de l'UFR. Le rapport ne fournit aucun commentaire sur les équipes de personnels gestionnaires travaillant avec les responsables et les équivalents temps pleins réalisés par l'ensemble.

Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Le rapport fait référence au conseil d'UFR qui ne correspond pas à un conseil de perfectionnement aux termes de l'arrêté.

Les jurys de délibération sont constitués pour chaque session des enseignants responsables des UE enseignées dans le tronc commun et d'un président du jury pour chaque année. Il est surprenant que les responsables d'UE optionnelles ne soient pas présents.

Les enseignements théoriques sont évalués par les étudiants sur tablette en début de session par des QCM validés en commission pédagogique. Les résultats de l'évaluation sont transmis aux étudiants de la Commission de pédagogie et aux enseignants évalués et discutées avec un ou deux membres de la Commission pédagogique, afin de permettre un perfectionnement des enseignements.

Les enseignements pratiques en stage hospitalier sont évalués par les étudiants grâce au logiciel Diosel. Les responsables de stages ont ainsi accès à leurs évaluations. Le nombre d'étudiants par terrain de stage peut être modulé, et un terrain de stage fermé en cas de mauvaise évaluation répétée dans le temps.

Depuis 2017, s'est constitué un groupe de travail dont l'objectif est de proposer des outils à l'ensemble des composantes de l'UVSQ, pour permettre de systématiser la démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Il n'y a pas de mise en place de dispositif d'autoévaluation de la formation

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

En *DFGSM2*, le nombre d'étudiants par année a augmenté passant entre 2013 et 2018, de 121 à 150 étudiants. Le nombre d'étudiants redoublants inscrits par année est très fluctuant, variant de 52 % (2013) à 15 % (2016). En *DFGSM3*, le nombre d'étudiants par an a progressivement diminué, passant entre 2013 et 2018 de 138 à 120. De façon concomitante à ce qui se passe en *DFGSM2*, le nombre d'étudiants redoublants inscrits par an est très fluctuant variant de 56 % (2013) à 5 % (2016). Ces résultats ne sont pas commentés.

Le rapport ne communique aucune donnée pour le nombre d'étudiants sortant de la filière.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'utilisation de méthodes de simulation dans l'enseignement de la sémiologie et une offre importante de stages dans ce domaine
- L'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes avec apprentissage du raisonnement clinique et jeux de rôle dès le premier cycle
- Une construction intégrée de l'enseignement dans les UE associant sciences fondamentales et cliniques

Principaux points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement et de dispositif d'autoévaluation de la formation
- La faible proportion des TD et TP par rapport aux CM

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il serait souhaitable de généraliser l'utilisation de la simulation aux autres disciplines qui ne l'utilisent pas encore ainsi que de développer des outils numériques pour réduire le temps de présence des étudiants et créer un enseignement plus interactif avec travail personnel.

La validation du stage de sémiologie gagnerait à dépendre non pas d'une appréciation globale mais de mises en situation des étudiants pour vérifier l'acquisition des connaissances et des compétences.

La mise en place d'une démarche qualité serait également un atout pour la formation et, dans cette perspective, la création d'un conseil de perfectionnement incluant dans sa composition des étudiants et des membres extérieurs en serait une première étape.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement : Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Deux structures de formation accueillent les étudiants sages-femmes au sein de l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines (UVSQ) : l'école de sages-femmes de Foch et le département de maïeutique de l'UFR (unité de formation et de recherche) Simone Veil - Santé. L'Université délivrant un seul et même diplôme, les deux équipes pédagogiques et administratives travaillent en étroite collaboration sur le développement et l'évolution de leurs projets pédagogiques.

La formation vise à l'obtention du diplôme d'État de sage-femme ou *Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques* (DFASMa), conférant le grade de master. Son objectif est l'acquisition et le développement de compétences professionnelles et transversales nécessaires à l'exercice professionnel de la sage-femme. La formation est ouverte exclusivement aux titulaires d'un diplôme de formation générale en sciences maïeutiques.

Le diplôme d'État (DE) est délivré en cinquième année, aux étudiants ayant validé l'ensemble des enseignements et des stages, le certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) et soutenu leur mémoire avec succès.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'information donnée aux étudiants sur les connaissances et les compétences attendues à l'issue de la formation est clairement précisée : une séance d'information pédagogique et administrative est organisée le jour de la rentrée universitaire ; chaque étudiant bénéficie d'un espace numérique de travail (ENT) comprenant une messagerie, un accès à ses résultats et une plateforme d'échange de documents (e-campus 2) sur laquelle il peut accéder aux supports de cours et aux procédures en vigueur et aux informations institutionnelles (livrets et guides spécifiques, unités d'enseignements - UE du parcours commun et UE libres). Un affichage est aussi réalisé dans les salles de cours. Les étudiants reçoivent également un carnet de stage leur permettant d'appréhender les compétences à acquérir à la fin de chaque semestre.

Le cursus, d'une durée de quatre semestres, totalise 120 crédits ECTS à l'issue du *DFASMa*. La formation s'effectue par alternance de périodes de cours théoriques répartis entre un tronc commun et un parcours personnalisé (UE libres) et des stages. La formation permet l'acquisition de connaissances scientifiques et pratiques lors des enseignements, et de compétences cliniques lors des stages. La formation repose en partie sur une approche par compétence (référentiels métiers et compétences élaborés par la profession en 2010) et

l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes. Un double parcours en master *Biologie de la reproduction intégrative et moléculaire* est ouvert aux étudiants.

Les unités d'enseignement (UE), leurs volumes horaires et les règles de validation sont connus des étudiants. Les unités d'enseignements théoriques sont réparties sur les troisième, quatrième et cinquième semestres en alternance avec des périodes de stages. Le dernier semestre de la formation (semestre 6) est lui entièrement dédié à un enseignement clinique (24 crédits ECTS) et à un stage d'intégration professionnelle de 720 heures.

Les modalités pédagogiques associent des cours magistraux (CM) et des enseignements dirigés (ED) avec un pourcentage ED/CM assez élevé, de l'ordre de 40 %, des méthodes interactives en petits groupes telles que l'apprentissage du raisonnement clinique (ARC), des méthodes pédagogiques numériques innovantes avec mise en place de « *serious game* », jeux de rôles et un enseignement par simulation basse et haute-fidélité en obstétrique et pédiatrie.

Les épreuves de validation des connaissances théoriques sont réalisées sous forme de cas cliniques. Les modes d'évaluation sont variés : épreuves écrites, orales ou pratiques. Il n'existe pas de compensation entre les semestres. En revanche, les étudiants peuvent être admis en cinquième année avec une dette maximale de cinq crédits ECTS, à condition que soient validées les UE Obstétrique, Pédiatrie, Gynécologie, l'Apprentissage clinique et l'UE Recherche.

Le mémoire de dernière année est un travail de recherche et doit être présenté sous la forme d'un mémoire-article. Il répond à des règles strictes de rédaction et de méthodologie formalisées dans un document commun aux quatre structures d'Île-de-France.

Les stages représentent le point fort de la formation. Les lieux de stages sont nombreux et diversifiés. Ils ont lieu dans des établissements de santé liés par convention, ainsi que chez des praticiens libéraux et dans les services territoriaux franciliens (centres de protection maternelle et infantile, centres de planification et d'éducation familiale). Deux points importants sont à signaler : l'organisation d'ED et de TD avant le début du stage pour préparer les étudiants à leur pratique clinique et l'existence durant leur stage d'un enseignement clinique individualisé par les enseignants sages-femmes. Les stages à l'étranger sont possibles dans le cadre d'un projet personnel de l'étudiant, qui peut être valorisé comme UE libre de l'année supérieure (3 crédits ECTS).

Les stages sont validés à chaque semestre par l'enseignant référent pédagogique de l'étudiant lors d'un entretien pédagogique individuel. Cette validation prend en compte, outre l'avis favorable du responsable de stage clinicien, l'acquisition des compétences cliniques au vu du carnet de stage, de la qualité des traces d'apprentissage (équivalent d'un portfolio ou portefeuille de compétences) et du comportement professionnel.

Les stages sont évalués par les étudiants à partir d'un sondage en ligne, ouvert en permanence. Les résultats de l'évaluation des stages sont communiqués aux enseignants responsables de stage ainsi qu'aux responsables de stages cliniciens. Un travail entre les quatre écoles d'Île-de-France a été réalisé pour l'élaboration de modalités d'organisation des stages harmonisées et communes en Île-de-France (carnets de stage, rapports de stage, grilles d'évaluation du mémoire) et la mutualisation de l'offre de stage.

Les deux structures de formation (école et département) sont indépendantes dans leur déploiement. Quelques cours de l'UE Obstétrique sont mutualisés entre l'école et le département. Concernant les autres formations de l'établissement ou hors établissement, il n'existe pas d'enseignement mutualisé excepté des séances d'enseignement par simulation haute-fidélité en obstétrique avec les internes en gynéco-obstétrique et étudiants infirmiers anesthésistes (département).

Les étudiants ont la possibilité d'acquérir des compétences complémentaires : un enseignement à la méthodologie de recherche, la lecture critique d'articles, l'enseignement de l'anglais, de biostatistiques. L'UE Recherche du premier semestre de la quatrième année met en place un dispositif évolutif permettant à l'étudiant de suivre des ateliers d'émergence de thèmes de mémoire et de produire trois projets écrits progressifs.

Un double parcours est possible en master de *Biologie de la reproduction intégrative et moléculaire*.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le département de maïeutique de l'UVSQ s'inscrit dans l'UFR Simone Veil Santé, au même titre que le département de médecine générale. L'établissement gestionnaire de l'école est l'hôpital Foch, une convention hospitalo-universitaire est signée annuellement avec l'UVSQ.

L'école et le département de maïeutique font partie des 35 structures de formation en sciences maïeutiques sur le territoire national, et des quatre situées en Île-de-France.

Le *numerus clausus* est fixé à 35 pour le département et 28 pour l'école Foch.

Au niveau de la recherche, le département de maïeutique a créé depuis 2012 des liens privilégiés avec l'équipe d'accueil (EA) 7285 « Risques cliniques et sécurité en santé des femmes et en santé périnatale ». Les enseignants, étudiants doctorants et inscrits en master participent aux réunions de l'EA. Des membres de l'EA participent à l'enseignement en formation initiale.

Des liens privilégiés ont été tissés avec le réseau « maternités en Yvelines et pays associés », les Conseils départementaux de l'Ordre des sages-femmes des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

De nombreux professionnels sages-femmes libérales, de la fonction publique territoriale, de l'hospitalisation à domicile, des maisons de santé, du secteur privé, du réseau « maternités en Yvelines et pays associés », sont parties prenantes de la formation en élargissant l'offre de terrain de stages et permettent à des étudiants de postuler à des emplois.

Le projet e-Perinat, porté par le département, renforce les liens déjà existants en associant les enseignants des quatre structures de formation d'Île-de-France à l'élaboration du contenu pédagogique de la formation.

Les enseignants sages-femmes sont également amenés à intervenir dans d'autres structures de formation de sages-femmes en Île-de-France ou en région mais aussi en pharmacie (Université Paris-Sud), en Instituts de soins infirmiers (IFSI), en Instituts de formation de manipulateurs en électroradiologie médicale (IFMEM).

Il n'existe pas à ce jour de partenariat à l'international.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Depuis 2007, le rapport indique l'obtention de cinq doctorats par des anciens étudiants : un en psychologie, un en socio-démographie, deux en épidémiologie, un en santé publique et un en biologie.

Depuis 2016-2017, dans le cadre de leur mémoire, plusieurs étudiants de l'école ont intégré des protocoles de recherche.

La collaboration avec une sage-femme, docteur en socio-démographie à l'Institut de recherche pour le développement, investigatrice principale du projet pluridisciplinaire « Cesaria » a permis d'intégrer sept étudiants, chacun traitant d'un axe spécifique.

Le suivi professionnel des diplômés est connu avec un taux d'employabilité de 100 %.

Pilotage de la formation

La gouvernance et le pilotage des structures de formation sont connus. Le département est géré par une directrice de département (un équivalent temps plein - ETP) assistée d'une directrice adjointe en charge de la formation (0.5 ETP) et d'une directrice adjointe en charge de la recherche (0.5 ETP). Elles sont assistées pour la gestion administrative des étudiants par une équipe administrative (2.5 ETP). À l'école, l'équipe comporte également une sage-femme directrice (1ETP), un conseiller scientifique gynécologue – obstétricien, cinq enseignants sages-femmes et un secrétariat (1.5 ETP). La gestion administrative est actuellement assurée par un seul gestionnaire à temps plein.

L'équipe enseignante est constituée d'enseignants sages-femmes (6.3 ETP dans le département, 4 ETP à l'école), de vacataires d'enseignement assurant cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés et enseignement clinique. Ces collaborateurs sont des enseignants universitaires, des médecins hospitalo-universitaires (25 pour le département et 3 à l'école), hospitaliers (35 à 40 selon les sites), des sages-femmes libérales, hospitalières, territoriales (au total 31 dans le département et 36 à l'école) ainsi que des psychologues, des juristes, des pharmaciens, des infirmières, kinésithérapeutes, ostéopathes, conseillère conjugale.

Il n'existe pas de réel conseil de perfectionnement. Le département se réfère à un bureau pédagogique et à un conseil de gestion. Le bureau pédagogique est composé de l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative et de deux représentants élus des étudiants. Il se réunit deux fois par mois pour échanger sur la mise en œuvre des calendriers universitaires, des modalités de contrôles des connaissances, la constitution des jurys et l'évaluation des enseignements par les étudiants. Le conseil de gestion se réunit une fois par an pour approuver le rapport d'activités et valider les projets. L'école se réfère à un conseil technique qui se réunit une fois par an sous la présidence du directeur de l'agence régionale de la santé (ARS). Il est composé, du directeur de l'UFR, du directeur de l'hôpital Foch, du conseiller scientifique, de la sage-femme directrice, de l'ensemble de l'équipe pédagogique, des délégués de promotion et de deux représentants des enseignants. Il est appelé à donner son avis sur toutes les questions relatives à l'organisation du cursus (rapport d'activités, règlement

intérieur, bilan de l'année universitaire, demandes de mutation, investissement matériel pédagogique).

Les jurys des examens sont communs à l'école et au département. Leur composition est définie chaque année par arrêté du président de l'UVSQ. Ils sont tous composés des enseignants sages-femmes responsables de l'enseignement théorique et des stages de l'année d'études, d'un obstétricien et d'un pédiatre, et d'une personnalité extérieure participant à l'enseignement. Ils sont présidés par un membre de la direction du département ou de l'école et se réunissent à la fin de chaque semestre, puis pour les deuxièmes sessions des UE théoriques et cliniques.

Une évaluation des enseignements tant théorique que clinique peut être réalisée par les étudiants et à distance par les diplômés. Elle a été mise en ligne et ouverte en permanence.

Le dossier ne fait pas mention de dispositif d'autoévaluation de la formation.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le dossier ne fournit qu'un état factuel sans commentaire. À l'école, le nombre d'étudiants admis en cinquième année avec des dettes en crédits ECTS a évolué, entre 2013 et 2017, passant de 20 % à 31%, lié dans 90 % des cas, à une absence de validation de l'UE Recherche. Le nombre d'étudiants redoublants la quatrième année a varié de 3 % à 7 %. Le taux de réussite au DE a varié de 95 % à 88.4 %. Cette diminution du taux de réussite est liée principalement à l'absence de validation du mémoire (dans 90 % des cas) et de l'UE Clinique.

Dans le département, le nombre d'étudiants admis en cinquième année avec des dettes a évolué, entre 2013 et 2017, de 21 % à 24 % avec un creux à 9 % en 2014-2015. Le nombre d'étudiants redoublants la quatrième année a varié de 0 % à 9 %, soit au total un taux de réussite à la fin de la quatrième année variant de 79 % à 67 % avec un pic de 91 % en 2014-2015.

Le taux de réussite au DE a varié de 80 % à 61 %. La diminution du taux de réussite est liée à un abandon d'études, une absence de validation du CSCT (deux étudiants) ou du mémoire (11 étudiants dont 1 ne l'a pas validé et 10 ne l'ont pas présenté).

Les abandons de cursus et les réorientations éventuelles ne sont pas documentés.

Le suivi des diplômés, assuré par mailing, fait état de l'entière employabilité des diplômés.

Un nombre non précisé d'étudiants s'inscrit à des diplômes universitaires et d'autres en master (*Santé publique, Droit et santé, Éthique médicale*).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une approche par compétences permettant une excellente professionnalisation de la formation avec un taux d'employabilité de 100 % des diplômés
- La mise en place de méthodes pédagogiques actives, originales et innovantes avec une utilisation importante de la simulation haute-fidélité et une diversification des méthodes d'évaluation
- Une grande diversification de l'offre de terrains de stage
- Un suivi personnalisé de l'étudiant sur toute la durée du cycle sous forme d'entretiens individuels

Principaux points faibles :

- Une absence de conseil de perfectionnement
- Le lien avec la recherche trop peu développé

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation proposée aux étudiants de *DFASM* par l'école et le département est de qualité, très bien organisée et encadrée. Elle répond aux principaux objectifs pédagogiques attendus, principalement la professionnalisation de l'étudiant. Les données fournies dans le dossier sont à la fois factuelles et font l'objet d'une analyse de la part des responsables de la formation.

Certaines améliorations, d'ailleurs proposées par les équipes enseignantes, doivent être soutenues comme le développement de l'environnement pédagogique numérique, la pédagogie inversée, l'ouverture à la recherche des étudiants et l'apprentissage des langues.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement conforme à la réglementation et d'un véritable dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants seraient nécessaires.

La création d'un corps de sage-femme maître de stage sur le modèle du département de médecine générale viendrait renforcer l'excellence de cette formation.



DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales (DFASM)* se déroule en trois ans. Il confère le grade de master et sanctionne le deuxième cycle d'études médicales (acquisition de 120 crédits ECTS). Les six semestres de formation ont pour objectif l'acquisition de connaissances relatives aux processus physiopathologiques, aux grandes pathologies, aux bases de la thérapeutique et à la prévention complétant et approfondissant les connaissances acquises pendant le premier cycle des études médicales. À la formation théorique facultaire s'associe une formation pratique réalisée au cours de stages hospitaliers et de séances de simulation. Les étudiants doivent valider le *DFASM* avec validation du Certificat de compétences clinique (CCC) pour pouvoir se présenter à l'Examen classant national (ECN) qui leur permet d'accéder au troisième cycle des études médicales.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'information donnée aux étudiants sur les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation est bien précisée. Le site internet de l'unité de formation et de recherche (UFR) Simone Veil Santé contient l'ensemble des éléments de présentation de la formation. De plus, l'UFR dispose d'un système d'information numérique (E-campus) sur lequel l'ensemble des éléments pédagogiques et administratifs peuvent être retrouvés.

La formation est structurée en six semestres comportant des unités d'enseignements (UE) théoriques regroupées en un tronc commun obligatoire, des formations optionnelles, des UE libres et des stages. Les enseignements du tronc commun sont regroupés sous la forme de séminaires cliniques pendant une durée allant de un à trois jours. Les UE optionnelles et les UE libres, dispensées par une autre composante de l'université ou une autre université, permettent un parcours personnalisé et la possibilité d'accéder à un double cursus.

La répartition des enseignements des UE au cours des trois années répond à un souhait commun des enseignants et étudiants de traiter en début du *DFASM* les disciplines les moins transversales et dont le contenu pédagogique est, en volume horaire, le plus important, afin de traiter en fin de *DFASM* les disciplines les plus transversales.

Les cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) ont été remplacés dans toutes les disciplines par un système d'enseignements reposant sur la méthode dite de « pédagogie inversée », méthode innovante qui s'applique très bien à la formation médicale. Elle facilite l'intégration de connaissances par un travail actif de l'étudiant et une forte interaction entre l'étudiant et l'enseignant. À cette méthode, s'associe un enseignement par simulation procédurale et basse fidélité nécessaire à l'acquisition des compétences médicales par une mise en

situation.

La préparation à l'ECN est de qualité. Il existe une UE transversale qui permet un entraînement ECN pendant toute la durée du *DFASM*. En troisième année du *DFASM* (*DFASM3*), s'y ajoutent un enseignement « Répétitions et préparations intensives ECN » ainsi que des « Conférences de préparation aux épreuves de l'ECN ».

La politique des stages reste classique et commune à beaucoup d'UFR médicales. L'étudiant doit réaliser 36 mois de stage et 25 gardes. Les stages obligatoires de chirurgie, pédiatrie, gynécologie obstétrique, réanimation, SAU/SAMU, et cardiologie permettent la réalisation des gardes. La durée des stages varie de 12 à 14 semaines, soit quatre terrains de stages par an, à l'exception du stage ambulatoire en médecine générale de 60 demi-journées.

Les terrains de stages sont proposés au choix en fonction des enseignements théoriques de l'année. La construction des compétences pendant le stage est facilitée par des enseignements complémentaires avec utilisation de la méthode d'apprentissage du raisonnement clinique (ARC). La validation des stages s'appuie sur plusieurs critères consignés sur le logiciel « Diosel », dont les acquisitions cliniques à partir du carnet de stage et d'une mise en situation sur dossier standardisé. Les étudiants évaluent les stages sur « Diosel ». Des possibilités de réaliser un stage à l'étranger sont aussi offertes aux étudiants de *DFASM3* (23 étudiants en 2016, 15 en 2017 et 3 en 2018).

Chaque UE est validée par une note supérieure ou égale à 10/20 obtenue à chaque épreuve de l'examen terminal passé sur tablettes numériques. Il n'y a aucune compensation entre UE théoriques, y compris l'UE transversale, les UE théoriques et stages. Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Il n'existe pas de mutualisation avec d'autres structures externes. En revanche le dossier indique une mutualisation interne lors de l'enseignement de la pathologie, du diagnostic et de la thérapeutique pour présenter un enseignement translationnel entre disciplines (disciplines d'organe, « diagnostic » et fondamentales). Par ailleurs, dans le tronc commun, l'enseignement de l'UE 6 est mutualisé avec le *DFGSM3*.

Les étudiants ont la possibilité d'acquérir des compétences complémentaires : UE d'anglais scientifique obligatoire, UE de lecture critique d'articles de langue anglaise (LCA) définie comme formation à la recherche.

La possibilité d'un double cursus médecine-recherche n'apparaît pas clairement dans le dossier.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'environnement de la formation en termes de laboratoires et d'écoles doctorales est très développé.

Les écoles doctorales (ED) de l'UFR sont l'école doctorale de Santé Publique (ED 570) et celle de Sciences du sport, de la motricité et du mouvement (ED 566) de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Paris-Saclay. Des équipes de recherche de l'UFR sont rattachées à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), la Fondation Foch, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), l'Institut Curie, l'Institut hospitalo-universitaire (IHU), le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA).

L'UFR développe six axes fédérateurs de recherche : l'épidémiologie, la biologie de l'inflammation, la biologie de la reproduction, la greffe d'organes à rayonnement international, la cancérologie et le handicap. Par ailleurs, les liens pédagogiques avec la ComUE Université Paris-Saclay, Paris Sud et Paris Est permettent à UVSQ d'être opérateur de plusieurs masters : mention *Biologie santé*, mention *Santé publique*, mention *STAPS*, ainsi que deux masters originaux : *Marketing en santé* et un master en *en sciences cliniques et soins paramédicaux*.

Les structures de soins publiques et privés sont nombreuses et de haut niveau. Les hôpitaux conventionnés avec l'université sont au nombre de sept : Raymond Poincaré (AP-HP) à Garches, Ambroise Paré (AP-HP) à Boulogne, Foch à Suresnes, André Mignot à Versailles, le Chesnay, le Centre hospitalier intercommunal de Poissy Saint-Germain-en-Laye, Sainte Périne - Rossini - Chardon-Lagache (AP-HP) à Paris ainsi que l'Institut Curie, site René Huguenin à Saint-Cloud. Une convention est également signée entre l'université et le groupement hospitalier de territoire Yvelines Nord.

Le département de médecine générale, coordonnant les enseignements et les stages, est un atout important pour l'UFR qui dispose ainsi de nombreux terrains de stage en médecine générale permettant une intégration des étudiants dans l'environnement médical locorégional.

L'université a signé des conventions de partenariat avec plusieurs établissements délivrant des formations paramédicales : licence en *Soins infirmiers*, licence de *manipulateur en électroradiologie*, master *Maïeutique*, master *Infirmière anesthésiste*, Diplôme d'ergothérapie, de psychomotriciens, de pédicures podologues.

Des accords Erasmus sont en cours d'élaboration avec l'Université de Alcalá de Henares, l'Université de Vilnius

<p>et l'Université de Laponie.</p> <p>Les partenariats internationaux se résument à deux conventions formalisées : l'une avec le Maroc et l'autre avec l'école doctorale Franco-Allemande « Myograd ».</p>
<p>Insertion professionnelle et poursuites d'études</p>
<p>Les étudiants admis au <i>DFASM</i> poursuivent habituellement leur formation dans le cadre d'un troisième cycle des études médicales.</p> <p>Le dossier de présentation ne rapporte aucun élément sur d'éventuels abandons de cursus ou de réorientations d'étudiants à l'issue du second cycle.</p>
<p>Pilotage de la formation</p>
<p>265 enseignants titulaires et contractuels composent l'équipe pédagogique : assistants universitaire, assistants hospitalo-universitaire (AHU), professeurs des universités-praticien hospitalier (PU-PH), maîtres de conférences universitaire-praticien hospitalier (MCU-PH), 11 enseignants chercheurs. Il y a 18 doctorants.</p> <p>Le pilotage de la formation mériterait plus de précision. Il n'existe pas de structure équivalente à un conseil de perfectionnement. La gestion pédagogique est gérée par une commission pédagogique regroupant des représentants des différentes commissions (commission hospitalière, centre de simulation, département de médecine générale, commission des étudiants en difficulté, département de formation continue), des personnels administratifs et des étudiants élus. La gouvernance de la formation est assurée par le conseil de l'UFR.</p> <p>Les jurys de délibération sont constitués, pour chaque session, des enseignants responsables des UE enseignées dans le tronc commun et d'un président du jury pour chaque année.</p> <p>Les enseignements théoriques sont évalués par les étudiants sur tablette en début de session par des QCM (questions à choix multiple) validés en commission pédagogique. Les stages hospitaliers sont évalués par les étudiants grâce au logiciel « Diosel ».</p> <p>Un dispositif d'évaluation des enseignements dans tous les secteurs de l'université est en cours d'élaboration. Le dossier ne fait pas état de dispositif d'autoévaluation de la formation.</p>
<p>Bilan des effectifs et du suivi des étudiants</p>
<p>Le dossier est lacunaire en termes de passerelles entrantes et sortantes, de nombre d'étudiants redoublants et de taux de réussite à l'ECN.</p> <p>Néanmoins, Les chiffres bruts font apparaître un taux de réussite de 98 à 99 %.</p>

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une utilisation d'outils de pédagogie innovante avec une forte interaction enseignants/étudiants associée à la simulation procédurale et basse fidélité pour la formation pratique des étudiants
- Une offre variée de terrains de stage avec un stage en médecine générale de longue durée et une évaluation des stages par les étudiants
- Une préparation des étudiants à l'Examen classant national de qualité
- Un environnement recherche développé

Principaux points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement conforme à la réglementation et de dispositif d'autoévaluation de la formation
- Un parcours recherche peu lisible

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation médicale des étudiants de *DFASM* est bien structurée. L'acquisition de compétences cliniques est favorisée par le choix des méthodes d'enseignement par pédagogie inversée, l'utilisation de la simulation, la formation au raisonnement clinique dans les stages et l'offre large de stages.

L'évaluation des compétences acquises par l'étudiant en stage pourrait être améliorée par une réelle mise en situation avec l'utilisation de techniques de simulation.

Le parcours recherche mériterait d'être mieux précisé.

La création d'un véritable conseil de perfectionnement serait nécessaire pour cette formation qui est de qualité.

La mise en place d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants serait également utile à l'amélioration de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créé en 2015, le master mention *Biologie-Santé* (BS) proposé par la ComUE Université Paris-Saclay (UPSaclay), offre une formation expressément orientée vers la recherche dans le domaine des sciences du vivant. Sa complexité réside dans son organisation : pluri-établissements (Université Paris-Sud, Université Versailles-Saint Quentin en Yvelines, Université Evry Val d'Essonne, Ecole Normale Supérieure Paris Saclay et l'Ecole Polytechnique), pluri-composantes (trois composantes Sciences, deux composantes de Médecine et une de Pharmacie) et pluri-sites (Cachan, Evry, Montigny, Versailles, Châtenay, Orsay, Kremlin-Bicêtre).

Cette mention *BS* accueille des étudiants issus de filières scientifiques et des étudiants de médecine en double cursus. Elle se présente sous forme d'une première année (M1) garantissant une formation multidisciplinaire en Sciences du vivant, puis d'une déclinaison en 24 parcours en seconde année (M2), dont cinq sont enseignés en langue anglaise, auquel s'ajoute le parcours particulier « Boris Ephrussi » (magistère ENS Paris-Saclay ou Ecole Polytechnique). Le master *BS* comprend des enseignements sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques ainsi que des stages en M1 et M2. La formation est proposée en présentiel, en formation initiale (avec deux parcours de M2 en apprentissage) et en formation continue.

ANALYSE

Finalité

Le master *BS* a pour objectif d'aborder les sciences du vivant sous ses aspects moléculaires, génomiques, cellulaires, physiopathologiques, à l'échelle de l'organisme et des populations.

Les contenus et l'organisation même de la mention répondent parfaitement aux objectifs de cette formation « à et par » la recherche. Les compétences disciplinaires, de même que les débouchés en matière de poursuite d'études (principalement doctorat) et d'insertion professionnelle, sont bien décrits et sont accessibles aux étudiants sur un site internet, ainsi que lors des journées portes ouvertes, dédiés à la mention *BS*. Par ailleurs, les affichages de type réseaux sociaux se développent.

L'approche compétences est en cours de formalisation au niveau de la mention, afin d'accroître la lisibilité du diplôme.

Positionnement dans l'environnement

Le master *BS* est peu concurrencé au niveau local et national. L'organisation, nécessairement complexe, correspond au choix de s'appuyer sur toutes les compétences des divers établissements porteurs. La formation bénéficie de l'adossement à de nombreuses unités de recherche, toutes de haut niveau et bénéficiant du dispositif Investissement d'Avenir Labex. L'existence du parcours Boris Ephrussi en double diplôme étend encore le champ de compétences que peuvent acquérir les diplômés. Il est spécifique du site UPSaclay. On apprécie la mutualisation de plusieurs parcours M2 avec d'autres mentions de l'UPSaclay : *Biodiversité, écologie, évolution (BEE), Biologie intégrative et physiologie (BIP), Sciences du médicament (ScMed), Nutrition et sciences des aliments (NSA), Chimie, physique, Sciences et techniques des activités physiques et sportives - activité physique adaptée et santé (STAPS-APAS), Sciences de la terre et des planètes (STEPE)*, permettant à des étudiants de M1 d'origine diverse de converger vers des M2 communs.

Au plan national, plusieurs parcours de M2 *BS* paraissent sans équivalents : le parcours *Génétique, génomes, évolution (Gen2Ev)* se distingue dans son approche intégrée concernant l'ensemble du vivant ; le parcours *Biologie du vieillissement* se distingue par son intérêt marqué pour les mécanismes biologiques au cours du vieillissement ; le parcours *Formation à l'enseignement supérieur en sciences du vivant (FeSup)* pour l'agrégation Biochimie, Génie biologique (BGB) est unique dans son approche.

Les enseignements sont assurés à 75 % par des enseignants-chercheurs des laboratoires de l'UPSaclay et à 25 % par des intervenants d'organismes de recherche ou de sociétés privées. La participation des chercheurs est importante dès le M1, sous la forme de coresponsabilité d'unités d'enseignement (UE), de participation aux jurys d'évaluation, de conférences. Les stages proposés en M1 et M2 (obligatoires) émanent d'équipes de recherche l'UPSaclay, mais aussi de laboratoires ou organismes régionaux. Des parcours professionnalisants sont proposés en apprentissage, (parcours *Coordinateur d'études dans le domaine de la santé* et parcours *microbiologie et génie biologique*), mais on regrette que leurs structures soient insuffisamment détaillées. Les professionnels du secteur socio-économique sont globalement peu représentés au sein du master *BS*.

Des coopérations internationales sont développées sous la forme de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. A l'échelle de la mention, est ouvert un programme conjoint M1+M2 « *Tissue cell and gene biotherapies* » en collaboration avec l'université de Hust en Chine. D'autres sont envisagés avec des établissements du Canada et du Cambodge. La visibilité internationale de la formation devrait être renforcée par la récente création d'un M1 « *International Track in France* » enseigné en langue anglaise. La mobilité internationale sortante des étudiants ne concerne actuellement que 2 à 3 % des inscrits dans la formation, à l'exception de ceux inscrits dans les parcours magister et ENS, dont une forte proportion effectue un stage de recherche à l'étranger. Outre les aides financières classiques apportées à la mobilité sortante, il faut signaler, pour les étudiants les plus brillants, la mise en place d'un dispositif particulier d'attribution de bourses par l'UPSaclay.

L'ensemble témoigne de la volonté clairement affichée de renforcer le positionnement de ce master.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est bien décrite. On apprécie le caractère multidisciplinaire et non tubulaire du M1, ne permettant une spécialisation qu'en M2. Chaque étudiant s'approprie sa formation dès le M1 en construisant son parcours grâce à une application en ligne conçue spécifiquement pour traduire les objectifs de la formation. Ce choix est discuté et validé par un responsable de la formation. Pour les étudiants de médecine en double cursus, la formation est organisée par étapes sur plusieurs années avec une progression dans les connaissances et les compétences : 25 crédits de M1 peuvent être acquis au cours du premier cycle, les 35 crédits restant étant attribués par la validation du deuxième cycle d'études médicales. L'entrée dans un parcours de M2 se fait dès leur internat. Une plateforme « Interschool » permet de valider des compétences additionnelles et transversales, mais le nombre crédits pouvant être ainsi obtenu n'est pas précisé.

Les compétences expérimentales sont acquises en M1 par un choix diversifié de travaux pratiques et d'ateliers et/ou par un stage de recherche (huit semaines). Le stage obligatoire en M2 (cinq à six mois ; 30 crédits, le plus souvent) peut être réalisé en laboratoire de recherche ou en entreprise. La recherche de stages est facilitée pour les étudiants par la mise à disposition d'une liste accessible, en M1 comme en M2 et par l'élaboration du projet professionnel. On peut regretter que les formations de professionnalisation (rédaction de curriculum vitae, et préparation aux entretiens) soient hors cursus du master. On peut également regretter que le service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'UPSaclay ne soit pas associé à l'élaboration du projet professionnel avec une valorisation sous la forme bilan et de portefeuille de compétences. La compétence linguistique est renforcée par un enseignement de langue anglaise, malheureusement non valorisées sous la

forme d'une certification. Quelques UE scientifiques sont dispensées en anglais. Quatre parcours sont totalement enseignés en anglais (*Tissue, cell and gene biotherapies* ; *Gene cell development* ; *Predictive and integrative animal biology* ; *System and synthetic biology*).

La validation totale ou partielle des acquis est peu utilisée dans cette formation : une à trois fois chaque année. La place du numérique et de l'innovation pédagogique a le mérite d'exister mais reste perfectible. Elle repose sur la mise en place d'outils numériques interactifs : exercices en ligne, utilisation de quizz en direct lors des enseignements, numérisation d'examens de contrôles continus, création de « jeux sérieux » mais aussi utilisation d'outils de simulation numériques (logiciels). L'innovation pédagogique se résume à quelques expériences de classes inversées, et la mise en place progressive de pédagogie par projet au niveau M2.

Pilotage

Un comité de mention se réunit quatre fois par an pour évaluer les questions spécifiques d'organisation (bilan de rentrée, modifications de maquettes, modalités de contrôle des connaissances, validation des plannings, organisation des journées d'accueil). L'équipe pédagogique, se décline au niveau des M1 et parcours de M2 avec l'intervention principalement d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et de professeurs agrégés de l'établissement. On regrette que des intervenants extérieurs du secteur socio-économique ne soient sollicités que marginalement dans les enseignements de la formation, à l'exception des deux parcours professionnalisant. La fréquence des réunions de l'équipe pédagogique n'est pas précisée.

Le conseil de perfectionnement, en place au niveau de la mention, est bien présenté. Il est composé pour un tiers de membres extérieurs à l'UPSaclay et on apprécie que les étudiants y participent. Sa tenue assure la cohérence entre les objectifs et les contenus du diplôme et participe à l'amélioration continue de la formation. Les modalités de contrôle des connaissances sont connues des étudiants dans le mois qui suit la rentrée.

Des procédures d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants sont mises en place au niveau de chaque UE et des parcours, mais ne paraissent pas uniformisées (questionnaire non institutionnel, retour d'expérience de façon informelle en fin de formation). Le taux de participation reste faible et non homogène en fonction des UE (de l'ordre de 50 %) et doit être amélioré.

Le pilotage de la mention paraît bien en place, ce qui est méritoire pour une formation comportant un grand nombre de parcours. Dans le dossier présenté par l'établissement, la fiche RNCP présentée (Répertoire National des Compétences Professionnelles) ne concerne que le parcours *Microbiologie et génie biologique*. On regrette l'absence d'un supplément au diplôme avec description détaillée du parcours suivi et des compétences additionnelles acquises par chaque diplômé. On regrette également que le suivi des compétences acquises ne soit pas formalisé par un « portefeuille de compétences ».

Enfin, il est dommage que les modalités de sélection des candidats à la formation soient insuffisamment décrites, au niveau M1 comme au niveau M2.

Résultats constatés

Le master *BS* est très attractif. En atteste le nombre important de candidatures reçues, qui a augmenté de plus de 40 % entre 2015 et 2017), ainsi que la forte proportion des dossiers émanant d'étudiants extérieurs à l'UPSaclay, tant en M1 (90 %) qu'en M2 (70 %). En revanche le taux de recrutement en M1 a diminué aussi bien pour le cursus scientifique (37 % en 2015 contre 11 % en 2017) que pour le cursus médical. Pour expliquer cette évolution, il est évoqué des candidatures inadaptées au regard des pré-requis exigés (l'outil trouvermonmaster.gouv.fr est peu explicite), une sélection plus rigoureuse et, pour les étudiants de médecine, la difficulté de suivre la formation en plus de leurs études de santé. Seuls 2 à 4 étudiants de pharmacie ou d'odontologie sont inscrits chaque année dans la mention.

Sans surprise, le taux de réussite est excellent en M2 (93 %). Le devenir des diplômés du master *BS* (hors étudiants de santé), six mois après la diplomation, n'est connu que pour une seule cohorte d'étudiants. Le taux global de réponses est très bon (71 %). Il est rapporté un taux de poursuite en doctorat de 50 %, une insertion professionnelle de 32 % dans les secteurs d'activités et les métiers correspondant à la formation (niveau cadre pour 80 %) et une poursuite d'études hors doctorat de 22 %. Le suivi des étudiants en double cursus (médecine, école d'ingénieur, ENS) n'est pas rapporté, compte-tenu de la validation du master sur plusieurs années.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation d'excellence adossée à des laboratoires de recherche de haut niveau.
- Mention très attractive, couvrant un très large spectre de la biologie.
- Bonne organisation générale : socle commun en M1, parcours de M2 très diversifiés.
- Excellents taux de réussite en M2.
- Ouverture à l'international.

Principaux points faibles :

- Evaluation des enseignements et de la formation perfectible.
- Recours limité aux méthodes innovantes de pédagogie.
- Absence de fiche RNCP au niveau mention, de supplément au diplôme et de portefeuille de compétences.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master mention *Biologie-santé* de la ComUE Université Paris-Saclay est une excellente formation « par et à » la recherche, avec un taux de réussite remarquable en M2. Il est toutefois surprenant que le taux de poursuite en doctorat ne représente qu'un tiers des diplômés. La diminution des effectifs nécessite une réflexion de la part des responsables de la formation. L'approche par compétences, ainsi que leur valorisation doit être développée. De plus, il serait positif de renforcer la professionnalisation de la formation dès la première année en développant l'alternance, ce qui permettrait d'améliorer et de consolider les liens avec le milieu socio-économique. Par ailleurs, l'accueil des étudiants de cursus santé hors médecine devrait être possible et, à l'heure de la formation tout au long de la vie, il paraîtrait judicieux d'ouvrir ce master à la formation continue.

Le bilan d'autoévaluation présenté en fin de dossier sur les forces de la formation et sur les points qui doivent être améliorés est particulièrement lucide et conduit à envisager avec optimisme le futur développement de cette mention de master.



MASTER SANTÉ

Établissement : Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines

INTITULÉ DE LA FORMATION

Le master *Santé* résulte du regroupement de deux masters : le master *Sciences cliniques en soins para médicaux (SCSP)* et le master *Marketing en santé (MS)* transféré récemment de l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC). Ce master qui propose maintenant ces deux formations sous une seule mention est particulier par le fait qu'il est ouvert à des publics de professionnels.

Le parcours *MSCSP* est destiné aux professionnels paramédicaux en exercice. Ses objectifs sont de faire acquérir aux étudiants les compétences du nouveau métier de spécialiste clinique en soins infirmiers ou paramédicaux afin de développer des axes de recherche et d'innovation dans la recherche clinique et infirmière. Les enseignements se déroulent en deux ans pendant quatre semestres, en partie à l'Unité de formation et de recherche Simone Veil Santé (UFR SVS) et à l'École de formation de l'hôpital Sainte Anne permettant l'acquisition de 120 crédits ECTS.

Le parcours *MMS* est destiné à un public de professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, dentistes, infirmiers, ...). Il se présente sous la forme d'un parcours unique organisé sur une année (deux semestres), en alternance de septembre à juin avec un stage en entreprise. Il permet l'acquisition de 120 crédits ECTS. Il a pour objectif de donner à ces scientifiques un bagage leur permettant de se trouver à l'interface des industries de santé et du monde médical. Les enseignements se déroulent à l'UFR SVS.

ANALYSE

Finalité

Le parcours *MSCSP* a pour objectif de compléter la formation de professionnels de la santé dans le domaine des soins cliniques, avec une visée recherche clinique en soins infirmiers, très peu développée en France. La formation *MMS* vise à compléter la formation de professionnels de santé en marketing de la santé.

Aucun élément d'analyse des débouchés et poursuite d'étude n'est fourni pour la période de référence, pour aucun des deux parcours. Le dossier présenté ne permet pas d'apprécier réellement la valorisation du diplôme obtenu dans les postes occupés par les diplômés.

Le programme précis du master n'est pas fourni, et les titres des unités d'enseignement (UE) semblent redondants entre les deux années M1 et M2 (parcours *MSCSP*). Le parcours *MSCSP* envisage de modifier son contenu pour permettre aux diplômés d'obtenir le futur diplôme d'état d'infirmier en pratiques avancées.

Aucune piste concrète n'est mentionnée pour parvenir à cet objectif.

Positionnement dans l'environnement

Actuellement plusieurs organismes forment des infirmières cliniciennes de premier niveau. Le parcours *MSCSP* leur permet d'acquérir un niveau supérieur dans un champ clinique spécifique en vue de poursuivre des études vers un doctorat. Cette formation est la seule existant en Île-de-France. Un master équivalent existe à l'Université d'Aix - Marseille.

Plusieurs laboratoires de recherche à l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines (UVSQ) (trois unités de recherche et équipes de recherche, quatre laboratoires de recherche, un centre d'investigations cliniques (CIC)) et hors UVSQ (Bordeaux 2) sont adossés à la formation (accueil potentiel de stagiaires, suivi de séminaires animés par les enseignants-chercheurs, participation des enseignants chercheurs aux enseignements).

Les entreprises de la santé jouent un rôle majeur dans le développement du parcours *MMS*. Les étudiants du master sont en alternance dans différentes industries de santé (médicaments, dispositifs médicaux...) et notamment les plus grands groupes mondiaux. Le centre de formation des apprentis (CFA) Af124 gère les relations avec les industriels de la santé. La liste des partenaires et leur niveau d'implication n'est pas précisée dans le dossier.

Il n'y a pas de coopération internationale pour le parcours *MMS*.

Les trois-quarts des étudiants inscrits dans le parcours *MSCSP* effectuent le stage de deux semaines obligatoirement hors de leur entreprise d'origine et à l'étranger (Belgique, Suisse, Canada) ceci en raison du nombre réduit des structures pouvant accueillir ces étudiants en France.

Un certain nombre d'enseignements (dans le champ de la recherche, de la pédagogie, de l'intervention) sont assurés par des professeurs d'universités étrangères (Suisse - Université Webster).

Organisation pédagogique

Le parcours *MMS* est réalisé sur un seul semestre (120 crédits ECTS) sans que l'on connaisse les conditions d'équivalence données pour le M1 ou l'existence de dispositifs de remise à niveau dans certains domaines. Le rapport est lacunaire sur les modalités d'enseignement mises en place dans le parcours. Le tronc commun, réalisé lors du troisième semestre (S3), associe des UE fondamentales et professionnelles (au total 30 crédits ECTS). Le quatrième semestre (S4) est dédié à un travail pratique et à la rédaction d'un mémoire (au total 30 crédits ECTS). Il est vraisemblable, mais non clairement énoncé, que le stage représente 60 crédits ECTS.

Le parcours *MSCSP* est organisé sous forme d'un parcours unique sur quatre semestres. Les enseignements libres sont à choisir parmi les offres de l'UVSQ mais sans indication concernant le nombre de crédits ECTS à valider par semestre. En revanche les spécialités, à choisir en S4 entre maladies chroniques et dépendance, douleur et soins palliatifs ou psychiatrie, semblent bien articulées avec le tronc commun. Le socle de connaissances est constitué par les UE Recherche et l'anglais, et se décline tout au long du M1 et M2.

L'enseignement théorique du *MSCSP* est réalisé en présentiel.

L'adaptation des deux parcours aux étudiants ayant des contraintes particulières n'est pas communiquée.

L'utilisation des validations des acquis de l'expérience (VAE) est possible tant pour l'accessibilité aux parcours que pour sa délivrance. Elle n'est pas documentée en termes de nombre d'étudiants.

Le dossier ne donne aucune information sur la composition de l'équipe pédagogique du parcours *MMS*. Les intervenants extérieurs du parcours *MMS* réalisent la moitié des interventions sans que le dossier ne précise les volumes horaires ni les domaines d'intervention.

Concernant le parcours *MSCSP*, la majorité des intervenants est attachée au site Sainte Anne et à l'UVSQ. Quelques enseignants viennent d'autres universités (Suisse, Bordeaux, Belgique). L'équipe comporte des professionnels en poste qui réalisent des interventions en relation avec leur cœur de métier. Les données fournies dans le dossier concernant l'implication des professionnels sont fragmentaires et ne permettent pas d'apprécier leur place réelle dans la formation.

La professionnalisation est assurée par l'intermédiaire de stages (durée de deux semaines) auprès de cliniciens-experts ou de chercheurs et enseignants-chercheurs dans le parcours *MSCSP*, et par l'alternance dans le parcours *MMS* (contrat d'apprentissage).

Dans les deux parcours, la rédaction d'un mémoire de fin d'études permet à l'étudiant d'élaborer un projet personnel. Le rapport ne fournit toutefois aucun élément permettant de juger l'organisation et l'évaluation des

projets et des stages.

La fiche du Registre national des certifications professionnelles (RNCP) du parcours *MSCSP* est la copie du supplément au diplôme, qui n'apporte aucune information supplémentaire. La fiche fournie ne correspond pas au parcours *MMS*.

Même si la visée du parcours *MMS* n'est pas la recherche, il est regrettable que le dossier ne précise pas les liens entre cette formation et la recherche, notamment à travers la composition de l'équipe pédagogique.

Les étudiants bénéficient d'une initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (deux demi-journées de recherche documentaire dans le parcours *MSCSP*).

Une UE d'anglais fait partie du tronc commun des deux parcours. Dans le parcours *MMS*, certaines UE sont enseignées en anglais.

Les étudiants ont la possibilité de faire des masters Erasmus Mundus, des diplômes conjoints ou doubles diplômes et diplômes délocalisés. Le rapport ne communique pas le nombre d'étudiants ayant suivi ces formations à l'étranger ni dans quel objectif. Le parcours *MMS* n'a pas de lien avec l'international.

Pilotage

Le dossier fournit une liste des personnes impliquées dans le pilotage de chacun des parcours, parmi lesquelles ne figurent pas de représentants des étudiants, mais ne précise pas les modalités de ce pilotage. Il y a par ailleurs dans le dossier une confusion entre équipe pédagogique et équipe de pilotage.

Pour le parcours *MMS*, des réunions physiques ou téléphoniques des membres du groupe de pilotage sont tenues régulièrement ainsi qu'un partage de documents en ligne.

Le dossier ne fait pas état de modalités d'autoévaluation mises en œuvre par les responsables de la mention : absence d'un conseil de perfectionnement de la mention et du parcours *MMS*. Il existe un conseil de perfectionnement pour le parcours *MSCSP*, qui se réunit une fois par an. Le dossier ne fournit pas d'éléments permettant d'apprécier l'efficacité de ce conseil.

Le jury d'admission de M1 à M2 est composé pour le parcours *MSCSP* de deux membres de Sainte Anne formation et de deux membres de l'UVSQ. Le jury d'évaluation du mémoire est composé du directeur du mémoire, d'un enseignant de Sainte Anne formation et d'un enseignant de l'UVSQ.

Le dossier ne donne pas d'information sur les jurys du parcours *MMS*. L'existence de deux jurys pour une même mention est problématique.

L'existence d'un portefeuille de compétences et d'un livret de l'étudiant ne figure pas dans le dossier.

Ce qui est appelé supplément au diplôme (ou complément) fait figurer l'ensemble des UE qui composent la formation, et n'est donc en aucun cas un livret. Ce dernier devrait indiquer les compétences visées par la formation et vérifier leurs acquisitions.

Les modalités de recrutement dans les parcours ne sont pas détaillées.

Pour le parcours *MSCSP*, une commission étudie les dossiers et auditionne les candidats sélectionnés. Elle est composée d'un des représentants de la direction de Sainte Anne et au moins d'un enseignant chercheur de l'UVSQ en charge du projet.

Pour le parcours *MMS*, la sélection est réalisée conjointement entre le CFA et les responsables du pilotage de la formation.

Il n'y a pas de dispositifs de mise à niveau pour aucun des deux parcours.

Il n'y a pas de passerelles vers d'autres formations.

Résultats constatés

Sur les 80 inscrits au parcours *MSCSP*, 47 sont actuellement diplômés et 13 en cours de diplomation. Le dossier ne donne aucune information sur le taux d'abandons. Le dossier ne rapporte pas le nombre de diplômés du parcours *MMS*.

Il est impossible de donner un avis global sur l'insertion professionnelle des diplômés du parcours *MSCSP* car les données quantitatives sur ce point sont fragmentaires dans le dossier, bien qu'il existe un bureau d'insertion professionnelle des étudiants à l'UVSQ. Il faut néanmoins souligner la très bonne adéquation entre les métiers

exercés après formation et les objectifs de la formation elle-même. On retrouve les étudiants dans la vie professionnelle comme coordinateurs de soin, formateurs d'étudiants en IFSI, responsables infirmiers d'équipes mobiles en soins psychiatriques, personnes ressources en soins spécialisés, en éducation des patients, et pour quelques-uns, missions de recherche. Néanmoins, certains étudiants ont des difficultés à valoriser leur diplôme dans leur emploi.

La poursuite en thèse est faible avec trois étudiants inscrits en doctorat pendant les cinq dernières années.

CONCLUSION

Principal point fort :

- L'originalité du positionnement dans l'offre de formation notamment dans le domaine émergent de la recherche en soins cliniques et dans celui du marketing de la santé

Principaux points faibles :

- L'organisation pédagogique de la mention n'est pas conforme à l'arrêté fixant le cadre des formations de master
- L'absence de conseil de perfectionnement et de procédures d'autoévaluation des structures au niveau de la mention
- Le suivi du devenir professionnel des diplômés très insuffisant
- Les modalités d'accès à la formation peu définies

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La présentation dans le dossier de deux masters dans une même mention est problématique alors que ces deux formations devraient relever de deux parcours d'une même mention. De plus, l'organisation pédagogique du parcours *MMS* en deux semestres crédités de 120 ECTS n'est pas conforme à l'organisation d'un master.

Néanmoins, ces deux parcours *MMS* et *MSCSP* sont positionnés sur des créneaux innovants et répondent à des besoins émergents.

Pour une meilleure lisibilité de ces parcours, les équipes pédagogiques auraient intérêt à clarifier et développer les liens entre les deux cursus. Il serait utile de développer des indicateurs soutien d'une démarche qualité. La mise en place d'un conseil de perfectionnement devrait avoir lieu rapidement selon la réglementation en vigueur.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Santé publique* proposé par la ComUE Université Paris-Saclay (UPSaclay) est une formation constituée d'une première année (M1) ouverte à deux filières d'études (médicale et non-médicale) et d'une deuxième année (M2) qui vise, par l'intermédiaire de six parcours de recherche et/ou professionnalisants, l'acquisition de connaissances et de compétences théoriques, méthodologiques et pratiques dans les principaux champs de la santé publique : *Développement de la recherche dans les systèmes de soin (M2-R)* ; *Surveillance épidémiologique humaine et animale (M2-SEMHA)* ; *Identification et mise en œuvre de méthodologies adaptées pour la recherche biomédicale (M2-MSR)* ; *Analyse des données génétiques et des bio-marqueurs dans les pathologies humaines (M2-G2B)* ; *Recherche et intervention en santé-environnement (M2-SPRE)* ; *Développement, évaluation et gestion des intervenants de santé publique, en tenant compte de la globalité de ses dimensions disciplinaires (MISP)*.

L'enseignement de M1 est organisé principalement sur le site de la faculté de médecine Paris-Sud alors que celui des différentes filières de M2 est dispersé sur plusieurs sites de la région parisienne (facultés de médecine de Paris-Sud, Bicêtre, Paris-Descartes, école vétérinaire de Maisons-Alfort) mais aussi sur d'autres établissements (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement de Montpellier, Université de Lorraine, Ecole des hautes études de santé publique de Rennes).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels, ainsi que les compétences et connaissances visées dans le cadre de la formation, sont décrits de manière très générale dans le document fourni. Il est cependant fait mention d'une brochure complète destinée à l'information des étudiants de M1, portant sur le contenu et les objectifs de chaque unité d'enseignement (UE) du master. Une autre brochure décrit les programmes de chacune des deux filières. Ces informations sont mises en ligne sur le site de l'UPSaclay ainsi que les sites des autres établissements impliqués dans la formation.

Des réunions d'information sur les différents parcours sont également organisées pour les étudiants de M1 et de M2, ainsi que, le cas échéant, des entretiens individuels par mail ou téléphone, ce qui constitue un point très positif.

Les débouchés de la formation sont portés à la connaissance des étudiants de même que les opportunités d'emploi aussi bien dans les parcours « recherche » que dans les parcours « professionnalisants ». Les métiers visés sont clairement exposés dans le document.

A ce jour, il n'existe pas encore de document synthétique d'informations particulièrement destiné aux employeurs. On peut donc regretter que la renommée légitime de cette formation ne l'incite pas à développer une politique de communication plus large que celle à destination de ses seuls étudiants. Par ailleurs, la cohérence entre les enseignements proposés et les objectifs visés est difficile à évaluer en l'absence de précisions concernant les compétences apportées par les différents parcours de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le master de santé publique est adossé à l'école doctorale de santé publique et intégré dans la « School BMP » (Biologie, Médecine et Pharmacie) de l'UPSaclay. Il s'agit de la seule formation de cette discipline au sein de l'UPSaclay. La mention se positionne par rapport aux autres masters de santé publique qui sont bien identifiés dans le dossier. Il existe de nombreux partenariats avec d'autres formations en santé publique externes à l'établissement qui permettent d'augmenter la visibilité nationale et internationale. De même, des partenariats ont été développés avec l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, l'Université de Montpellier et l'Institut Supérieur de Management de l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines (UVSQ).

Au niveau international, la formation recrute en M1 des étudiants provenant principalement de pays francophones comme le Cameroun ou le Liban. Elle envoie également de nombreux étudiants de M2 en stage à l'étranger. Il faut noter que plusieurs conventions ont été signées avec des établissements nationaux et étrangers ouvrant aux étudiants de la formation l'accès à des cursus variés. A souligner la mise en place de bourses par la ComUE pour aider la mobilité entrante et sortante.

L'articulation formation/recherche est clairement décrite mettant en avant les nombreux partenariats avec des structures de recherche comme l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), en particulier le Centre d'épidémiologie et de santé des populations dont de nombreux enseignants de la formation sont issus, mais également l'Institut Curie, l'INRA, l'IRD, l'INED, le CNRS, Santé Publique France et différentes agences sanitaires. Ces partenariats permettent aux étudiants de réaliser le stage obligatoire de M2 dans des structures de recherche labellisées.

Des intervenants du monde professionnel participent à l'enseignement de certaines filières de M2 et facilitent également l'accès à des terrains de stage, par exemple dans le cadre de l'AP-HP (Assistance publique hôpitaux de Paris), de l'HAS (Haute autorité de santé) ou des entreprises du médicament. Toutefois, le volume horaire d'enseignement proposé par ces professionnels au sein de la formation n'est pas précisé.

La formation bénéficie donc d'une forte visibilité et d'une forte attractivité dans l'offre globale de formation en santé publique. Cependant, il serait souhaitable que les partenariats internationaux s'étendent au-delà de la sphère francophone, notamment au niveau européen.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation consiste en un M1 construit autour d'un tronc commun (enseignements en méthodes en statistiques, recherche clinique et épidémiologie), et un M2 divisé en six parcours de spécialisation qui lui permet de couvrir une grande partie du champ de la santé publique.

En M1, deux options sont par ailleurs identifiées : une filière médicale et une filière non médicale accueillant des étudiants titulaires de licences de sciences, de sociologie, d'économie, de philosophie et des diplômés du secteur sanitaire et social ou paramédicale (40 inscrits au maximum). On doit noter que les modalités de validation des enseignements de M1 sont clairement décrites, notamment pour la filière médicale. Le dossier ne donne pas de justification à l'affichage en deux filières de M1. Certaines UE du M1 sont partagées avec les diplômes de formation approfondie de médecine et de pharmacie de l'Université Paris Descartes et l'Université Pierre et Marie Curie. De même, des partenariats ont été développés avec l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, l'Université de Montpellier et l'Institut Supérieur de Management de l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines (UVSQ).

En M2, tous les parcours sont structurés de la même manière avec un premier semestre d'enseignement dans lequel des modules optionnels sont proposés, suivi d'un second semestre de stage. Il est toutefois regrettable que tous les parcours ne soient pas équitablement présentés: les modalités pédagogiques sont sensiblement mieux décrites pour certains parcours que pour d'autres.

D'une manière générale, l'organisation actuelle des enseignements ne rend pas la formation facilement

accessible aux étudiants engagés par ailleurs dans des activités professionnelles. Cependant, il faut noter que des aménagements sont possibles afin de la proposer à des étudiants en formation continue : recours au e-learning pour certains parcours de M2 ou mise en place de parcours sur deux ans au lieu d'un. Les étudiants en médecine peuvent également bénéficier d'un enseignement à distance. Les étudiants en situation de handicap peuvent par ailleurs bénéficier d'un aménagement spécifique de leur temps de travail et de locaux adaptés. Par contre, l'engagement étudiant ne fait pas encore l'objet d'une valorisation/reconnaissance au sein de la formation.

Tous les étudiants, aussi bien en filière « recherche » qu'en filière « professionnalisante », ont un contact lors de leur formation avec le monde de la recherche par l'intermédiaire de stages dans des équipes de recherche labellisées ou d'enseignement donné par des enseignants-chercheurs universitaires.

Des enseignements complémentaires à la santé publique sont proposés, notamment en langue anglaise, lecture critique d'article ou sciences humaines et sociales. Néanmoins, il semble qu'actuellement aucun enseignement scientifique ne soit dispensé en langue anglaise au sein de la formation.

La formation accueillant un public très diversifié, des séances de tutorat ont été prévues pour accompagner les étudiants dans l'acquisition de méthode de travail mais, malheureusement, ce dispositif n'a pas encore pu être mis en place.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnelle (VAP) n'est pas prévue mais certaines équivalences partielles sont possibles comme des dispenses de stage en M1 pour les étudiants déjà détenteurs d'un master recherche ou des validations d'UE en M2 après avis du comité pédagogique. Une fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) commune aux six parcours de la formation M2 est fournie. Elle résume succinctement les compétences et les conditions de certification de la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique de la formation aussi bien en M1 que dans les six parcours du M2 est bien identifiée. Elle est constituée d'enseignants de santé publique issus pour la majorité de l'UPSaclay. Cette cohésion favorise les échanges, surtout pour le M1 dont les étudiants des deux filières médicale et non-médicale sont mélangés dans différentes UE.

Un comité pédagogique a été mis en place au niveau de la mention, ainsi que des comités pédagogiques propres à chacun des parcours (un pour le M1 et six pour le M2). Ils sont constitués uniquement des responsables et de quelques enseignants de chaque élément de la formation. Le calendrier des réunions de ces comités pédagogiques s'adapte aux besoins avec une à deux réunions plénières annuelles et de possibles réunions téléphoniques supplémentaires. Le comité de pilotage se réunit au minimum une fois par an. Un comité de pilotage faisant office de conseil de perfectionnement et incluant des étudiants et des personnalités extérieures a été mis en place très récemment.

Une évaluation des enseignements par les étudiants est organisée dans les différents M2 mais le taux de réponse est très variable d'un parcours à l'autre. Cependant, on peut souligner la mise en place d'initiatives positives dans certains parcours du M2, comme les séances collectives de « débriefing » en M2-MSR ou l'organisation d'évaluations hebdomadaires dont les résultats sont transmis au comité de pilotage. Les évolutions récentes de la formation prennent en compte certains résultats de ces évaluations.

Enfin, les modalités de contrôle des connaissances et de validation des diplômes sont clairement exposées aux étudiants. Elles sont par ailleurs mises à jour chaque année et mises à disposition du public sur le site internet de l'université.

Si le dossier est trop souvent difficile à analyser, avec de nombreuses informations inutiles pour l'évaluation, il faut souligner la réalisation d'une autoévaluation bien conduite, avec présentation de points forts, de points faibles et des améliorations possibles.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation et leur évolution sont bien décrits (malgré des erreurs manifestes de comptabilité dans le tableau des effectifs de M2).

En M1, on peut relever un nombre important de candidatures dans les deux filières avec une augmentation régulière du nombre des candidats (qui est actuellement à 678 pour la filière médicale et 542 pour la filière non-médicale). Le nombre d'admis est toutefois en diminution. Il représente 41 % des candidats de la filière médicale et seulement 7 % des candidats de la filière non-médicale, ce qui traduit une sélectivité croissante. Au final, 321

étudiants ont été admis en 2017-18. Parmi les inscrits, 29 % étaient des étudiants étrangers. Le taux de réussite des étudiants est de 73 %, ce qui peut être considéré comme satisfaisant. Il est dommage qu'une analyse différenciée de chacune des deux filières ne soit pas présentée.

En M2, la sélection semble également très exigeante, puisque seuls 22 % des étudiants qui postulaient auraient été admis au sein des six filières, ce qui représenterait au total 140 M2 pour 2017-18. Il faut cependant noter que ces données globales ne sont pas cohérentes avec celles présentées pour chaque parcours et qu'elles ne sont ni analysées ni commentées dans le dossier. On peut par ailleurs d'interroger sur la faiblesse chronique des effectifs du parcours M2-*G2B*, qui mériterait davantage d'explications (seulement cinq inscrits en 2016-17).

Une enquête d'insertion professionnelle des diplômés a été réalisée à l'échelle de la ComUE et de tous les masters. Globalement, l'insertion professionnelle est excellente avec 85 % de taux net d'emploi à l'issue de la formation. Cependant, cette insertion aurait dû être analysée en fonction de l'origine académique des étudiants (études médicales ou études non-médicales).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation attractive couvrant les principaux domaines de la santé publique.
- Bonne ouverture internationale avec près d'un tiers d'étudiants étrangers parmi les inscrits.
- Enseignements variés et complémentaires, notamment à travers de nombreux cours de spécialisation optionnels.
- Utilisation de méthodes pédagogiques innovantes avec notamment une filière proposée en enseignement à distance.

Principaux points faibles :

- Modalités d'évaluation hétérogène et non systématisée dans les différents parcours de la formation.
- Faiblesse persistante des effectifs dans certains parcours (en particulier le M2 *Analyse des données génétiques et des biomarqueurs dans les pathologies humaines*).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit globalement d'une formation d'excellence qui affiche à la fois une visée recherche et une visée professionnalisante pour un public d'étudiants d'horizons très variés, nationaux et internationaux, et dont les résultats sont très positifs.

Cette formation très attractive et très sélective surtout dans sa filière non-médicale souffre cependant d'effectifs importants avec des moyens humains et logistiques qui sont décrits comme insuffisants. A partir de ce constat, deux stratégies concurrentes ou complémentaires peuvent légitimement être envisagées: soit une réduction significative des effectifs actuels, soit le développement d'un enseignement à distance, notamment par e-learning, qui peut permettre d'augmenter l'offre de formation en non-présentiel. Par ailleurs, l'ouverture internationale de la formation au-delà de l'espace francophone reste insuffisante et mériterait d'être renforcée, notamment au niveau européen.

On peut également recommander la systématisation des évaluations qui devrait être toutefois facilité par la mise en place récente d'un conseil de perfectionnement. Enfin, on ne peut qu'encourager les équipes pédagogiques du master à s'engager dans une démarche de clarification et de formalisation des compétences scientifiques et professionnelles visées par les différents parcours. Cette démarche est d'autant plus souhaitable qu'il existe en ce domaine au niveau international, notamment européen, des référentiels de compétences pour les masters en santé publique qui facilitent dans une large mesure la mise en place d'une telle initiative.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *STAPS : activité physique adaptée et santé* (APAS) de la ComUE Université Paris-Saclay vise à fournir aux étudiants une formation de second cycle avec des possibilités de professionnalisation et/ou de recherche. Elle permet aussi à des professionnels de formation paramédicale, voire médicale, d'acquérir des compétences dans le domaine des activités physiques adaptées (APA). Ce type d'activités s'applique aux domaines de la *silver* économie (personnes âgées), des personnes en situation de handicap, ou en phase de rééducation. Après un tronc commun au premier semestre (S1) de la première année (M1) du master, deux parcours sont proposés : un parcours professionnalisant intitulé *Vieillesse et handicap : mouvement et adaptation* – (VHMA) et un parcours recherche intitulé *Handicap neurologique* (HN), au sein de la ComUE Université Paris-Saclay. Le master est co-porté par les universités Paris Descartes, Paris-Sud et Versailles-Saint-Quentin-En-Yvelines.

ANALYSE

Finalité

Si les STAPS visent à former des étudiants aux métiers du sport en général, cette formation APAS a pour objectif plus spécifique de former des professionnels et des chercheurs dans les domaines des perturbations de la mobilité en relation avec l'âge, les pathologies, le handicap et la rééducation et de la réadaptation. Elle accueille en premier lieu des étudiants de STAPS, mais aussi des professionnels de santé et de disciplines paramédicales. Le but est de leur donner une formation de haut niveau leur permettant d'intégrer des emplois niveau cadre dans le domaine des APAS, des réseaux de santé (collectivités locales), de l'accessibilité et de la recherche fondamentale ou appliquée. Le parcours HN concerne les déficiences induites par des problèmes neurologiques avec un profil orienté recherche. Le parcours *Vieillesse et handicap : mouvement et adaptation* (VHMA) est professionnalisant. Il s'agit d'une filière qui correspond à un secteur en pleine expansion. HN est un parcours original amené à se développer, dont, l'objectif est de former les étudiants à la recherche dans le domaine des autres déficiences induites par les lésions neurologiques. Les contenus des enseignements des deux parcours sont cohérents avec les finalités visées, et pertinents puisque le master APAS longtemps présenté comme une filière uniquement professionnalisante au niveau national s'ouvre également à une possibilité de poursuite en doctorat dans cette mention.

Positionnement dans l'environnement

Le master STAPS APAS avec ces deux parcours est original et ne dispose pas d'équivalent au sein de la ComUE Université Paris-Saclay, même si des unités d'enseignement (UE) peuvent être communes avec d'autres masters du domaine des STAPS. Pour le parcours VHMA, son positionnement thématique et son recrutement (profils très variés des étudiants), le distinguent aussi des autres masters STAPS existant en Ile de France. Le parcours HN affiche clairement une spécificité orientée vers la recherche dans ce domaine, ouvert aux étudiants issus de cursus STAPS et de professions paramédicales. Il y a une large convention avec les écoles de kinésithérapie, ostéopathie, plusieurs écoles paramédicales de l'UVSQ (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) et aussi des partenariats avec l'Université Paris Descartes, la fondation Antéa... De nombreuses conventions existent avec le milieu professionnel dans les domaines du handicap, de l'accessibilité ou des APAS, incluant des grands groupes, comme de petites structures, ainsi que des partenaires dans le milieu associatif. Il y a un accueil d'étudiants étrangers européens et non européens (une dizaine de nationalités), une convention existe aussi avec l'UQUAM et l'UDM (Montréal - CA) et l'U. Sherbrooke (CA).

L'adossement aux laboratoires de recherche (plus de 10) est important et tous les étudiants doivent effectuer un mémoire recherche même s'ils visent une professionnalisation, ce qui souligne le fort lien entre l'enseignement et la recherche.

Organisation pédagogique

Il existe deux parcours (VHMA et HN) clairement définis, avec un tronc commun (S1) et une spécialisation dès le 2^{ème} semestre du M1 qui se poursuit en M2. Le deuxième semestre du M2 correspond au stage (24 semaines) en milieu professionnel ou laboratoire selon les parcours, ce qui constitue une durée importante. Il y a également un stage (six semaines) en M1. Une possibilité de changer de parcours au sein de la mention existe en fin de M1. Des unités d'enseignement (UE) obligatoires (trois) structurent l'enseignement, des UE optionnelles permettent aux étudiants d'orienter leur formation selon leur projet. Les UE proposées couvrent le champ disciplinaire avec les aspects fondamentaux de physiologie (musculaire et neurologique), de biomécanique ainsi que de psychologie. Par ailleurs, il y a des unités d'enseignement plus techniques/technologiques (instrumentation et mesure, technologie au service du mouvement, robotique et domotique en relation avec le handicap). Des séminaires et des conférences sont organisés pour compléter la formation et ouvrir des perspectives vers la recherche, l'international... Les différents champs disciplinaires apparaissent couverts et la réussite des étudiants bien prise en compte.

Des enseignements sont mutualisés avec d'autres parcours du domaine, ces relations pourraient être renforcées. Certains enseignements du tronc commun sont réalisés en anglais (en plus de l'enseignement spécifique de cette langue). Les soutenances de projet et de mémoire de recherche peuvent s'effectuer en anglais. En VHMA, une initiation originale à la langue des signes est proposée, mais ne figure pas clairement dans la liste des enseignements crédités.

D'un point de vue pratique, il est fait appel aux techniques de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et les étudiants ont accès à un ENT (environnement numérique de travail), cependant l'utilisation de Moodle n'est pas détaillée. Les supports de cours sont diffusés par mail pour les étudiants ayant des contraintes. Des logiciels spécifiques (Plan 3D, vidéos) sont utilisés. Certaines UE font appel à la pédagogie par projet ou à la classe inversée. Associée aux TICE, ces pédagogies permettent une meilleure implication des étudiants et acquisition des contenus. L'approche par compétence pourrait être améliorée de même que les interactions avec les étudiants via les évaluations. Il n'est pas mentionné de portfolio pour concrétiser l'acquisition des compétences.

Pilotage

L'équipe enseignante, adaptée aux finalités professionnelles et recherche du cursus, révèle une participation importante d'enseignants-chercheurs, issus de laboratoires de la ComUE Université Paris-Saclay, mais il y a également une bonne participation d'intervenants extérieurs (30 %) venant du monde socio-économique. Il existe des secrétaires par parcours, mais pas de secrétariat de mention, ce qui peut représenter un souci en matière de coordination.

La mention est gérée par un responsable avec un comité de mention comportant les responsables des unités d'enseignement pour les aspects pédagogiques. Il y a un jury de mention, constitué de cinq enseignants-chercheurs, chargé de la validation des diplômes. Chaque parcours a un responsable pédagogique, un responsable administratif et un jury d'année de trois enseignants ainsi qu'un conseil de perfectionnement qui

comprend outre le responsable du parcours, deux représentants des étudiants et une personnalité du monde socio-économique.

Un conseil de perfectionnement de mention existe, regroupant les responsables des parcours, un président enseignant-chercheur extérieur aux formations, des personnalités du monde socio-économique et des étudiants élus, chargés de vérifier le bon fonctionnement de la mention et son adéquation avec les attentes du monde universitaire et socio-économique.

L'organisation générale du master (contrôle des connaissances, attribution des ECTS) suit le cadre général des masters de la ComUE Université Paris-Saclay, et semble pertinente au vu des deux parcours de ce diplôme. Aucun outil de suivi d'acquisition des compétences n'est mentionné.

La prise en compte des étudiants salariés ou ayant des contraintes est satisfaisante (flexibilité dans les groupes de TD et TP, espace de cours sur internet, cours à distance...), facilitant ainsi les inscriptions en formation continue. Cependant il n'est pas fait mention spécifique des sportifs de haut niveau ni de dispositifs pédagogiques adaptés.

Résultats constatés

La filière STAPS est une filière en tension, avec des effectifs importants en licence. La sélection à l'entrée du master permet un recrutement d'étudiants capables et motivés, issus à la fois de licence STAPS et de professions paramédicales. Cela se traduit par de bons résultats aux examens et une très bonne insertion en fin de parcours. Les effectifs sont de l'ordre de 45/50 en M1 et M2 VHMA, contre 15-20 en M1 HN, et seulement 2 à 3 étudiants en M2 HN avec des taux de réussite allant seulement de 50 % à 77 % selon les années et parcours. Les relations avec le tissu économique régional, le milieu professionnel et associatif permettent aux étudiants de VHMA de trouver des stages dans un premier temps et un emploi ensuite pour la grande majorité, ce qui est satisfaisant dans ce type de filière.

Du point de vue des débouchés on peut noter qu'une forte proportion d'étudiants du parcours VHMA (14 sur 17 répondants) trouve un emploi (un seul continue en doctorat). En revanche il y a une absence de statistiques pour le parcours HN, cela étant lié aux effectifs plus faibles de ce parcours (1 à 3 par an). Néanmoins, il serait intéressant de connaître leur devenir dans le domaine de la recherche ou structures connexes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien organisée du point de vue des enseignements.
- Bons résultats au niveau de l'insertion des étudiants (parcours VHMA).
- Gouvernance bien structurée.
- Bonne complémentarité avec les autres formations de la ComUE dans le domaine.
- Bonne insertion dans le milieu professionnel au niveau régional et bonne visibilité internationale.

Principaux points faibles :

- Relations entre les différents sites de la ComUE pas clairement exposées.
- Interaction avec les étudiants perfectible (retour d'enquêtes selon les parcours, évolution de la formation).
- Effectif et nombre d'étudiants validant le diplôme parcours HN faible.
- Utilisation du numérique réelle, mais certains aspects sont un peu difficiles à évaluer (Moodle, tests en ligne, projets collaboratifs, constitution d'un portfolio).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Compte tenu des éléments fournis, le master *STAPS : activité physique adaptée et santé* présente des aspects originaux et offre une formation solide aux étudiants dans des domaines en développement et offrant des débouchés potentiels. L'adossement à la recherche est bon, la visibilité du point de vue national et international est correcte, mais pourrait être encore améliorée. Du point de vue pédagogique, l'approche par compétences devrait être envisagée. Les partenariats actuels conduisent à une bonne insertion professionnelle à l'issue du master, notamment VHAM, mais une réflexion portant sur l'attractivité et les débouchés du parcours HN devrait être menée au regard du très faible effectif.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Observations pour le champ de formations Santé et sciences du vivant suite au Rapport d'Evaluation du HCERES

L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines souhaite remercier l'ensemble des experts du HCERES pour l'expertise des dossiers et la qualité de l'analyse réalisée. L'université souhaite toutefois porter à la connaissance des experts et des lecteurs certaines observations générales sur la politique de formation et d'autres, plus spécifiques, par champ de formations. Les observations concernant les formations pour lesquelles la COMUE est accréditée seront transmises par celle-ci.

Sur le déploiement de l'approche par compétences, l'université est pleinement consciente de l'enjeu et de l'apport de cette dernière pour la réussite des étudiants. Aussi, le travail a été engagé au début de l'année 2017 avec la création du *Pôle Numérique et transformation pédagogique* et la nomination d'une vice-présidence dédiée. L'inscription de l'approche par compétence dans le cadre national des formations en 2018 a confirmé le bien-fondé de la démarche entreprise par l'université un an plus tôt. Toutefois, il s'agit d'un processus de transformation profonde qui nécessite un temps d'appropriation par les équipes pédagogiques et un nécessaire accompagnement par les services de l'établissement. Ce dernier est en cours et bénéficie d'un soutien politique fort. Le développement de kits d'accompagnements et la constitution d'une équipe d'ingénieurs de formation et pédagogique dédiés illustrent l'engagement de l'université dans le déploiement de l'approche par compétences dans l'ensemble des formations de l'établissement.

Par ailleurs, les experts soulignent le relatif déficit de **transformation pédagogique et numérique** au sein de l'établissement. La fermeture du Service des Usages du Numérique (ex CIP, Centre d'Innovation Pédagogique) en septembre 2014 a été un frein aux initiatives pédagogiques portées par les enseignants et les équipes pédagogiques. Il est vrai que durant près de 3 ans, aucune politique n'a pu être menée pour accompagner les équipes pédagogiques dans la transformation de leurs pratiques pédagogiques et de les conseiller dans des projets au regard du manque de moyens humains et financiers dédiés. En janvier 2017, une chargée de mission en charge de la transformation pédagogique et du numérique a été nommée par le président de l'université. Sa mission était de créer un schéma directeur de développement des pédagogies innovantes. Le schéma directeur « Transformations pédagogiques » a été rédigé (présenté et voté en novembre 2017 par le Conseil Académique et en mars 2018 par le Conseil d'administration) est de structurer la mise en œuvre de la stratégie de l'UVSQ en terme de développement des pédagogies innovantes. Ce schéma décrit les différentes actions et orientations pour les trois prochaines années. Il s'articule autour de 5 thèmes pour un ensemble de 15 actions. En février 2018, une vice-présidente déléguée au numérique et à la transformation pédagogique a été élue sur proposition du président par le Conseil d'administration.

Quelques mois plus tard un chargé de mission étudiant a été nommé par le président. Il a pour mission notamment de travailler en appui avec le vice-président étudiant sur les questions autour de la transformation pédagogique. Une dynamique est aujourd'hui à l'œuvre. Elle devrait porter ses fruits sur le contrat quinquennal 2020-2024.

Les rapports des experts formulent également un point d'attention sur le **Supplément au diplôme (SAD)**. Celui-ci n'est pas délivré automatiquement mais de nombreuses réunions ont déjà été organisées afin de former et accompagner les scolarités des composantes au paramétrage de l'annexe descriptive au diplôme afin d'automatiser l'édition du SAD. Un travail est également en



cours au niveau Paris Saclay pour harmoniser les processus et les informations devant figurer sur le SAD.

Concernant les **Conseils de perfectionnement**, l'université est consciente de l'existence d'une marge de progrès notamment dans le suivi des recommandations. Les constitutions des Conseils de perfectionnement ont été votées pour toutes les formations en CFVU en 2016. Le processus prévoyait un dépôt systématique des compte-rendu 2 fois par an sur la plateforme de Gestion électronique des documents de l'université ainsi que l'actualisation des compositions à la suite du renouvellement des membres étudiants. A ce jour, peu de compte-rendu ont été déposés. L'université s'engage donc à renforcer le processus et à assurer un suivi systématique au niveau du service du pilotage de la formation. Par ailleurs, ce suivi sera enrichi des résultats de l'évaluation des enseignements (au grain UE) actuellement en cours de déploiement.

Le **dispositif d'évaluation des enseignements** est issu des réflexions du groupe de travail mixte, enseignant et étudiant, constitué en juillet 2016 au sein de la CFVU afin d'établir deux questionnaires permettant d'évaluer à l'échelle de l'UE l'ensemble des formations. Ces questionnaires ont été mis en place sous format papier à la rentrée universitaire 2017-2018. Ils comportent 32 questions réparties en 6 grandes parties (A. Questions générales sur l'UE, B. Cours magistraux, C. Travaux dirigés, D. Travaux pratiques, E. Appréciation générale sur l'UE, F. Commentaires libres). En septembre 2018, un groupe de travail est à nouveau constitué avec le cahier des charges suivant : numérisation du questionnaire, renseignement du formulaire en ligne sur différents supports (téléphone, tablettes, ordinateurs) après identification, application du Règlement Général sur les Données Personnelles (RGPD), stockage des réponses, analyses statistiques des données, droits de lecture aux responsables de la formation. Le logiciel libre Limesurvey a été sélectionné comme outil pour numériser le questionnaire et réaliser ces enquêtes statistiques. Le déploiement est en cours et les résultats seront disponibles à partir du 29 juin 2019.

Aux côtés du dispositif d'évaluation des enseignements, le **Bureau Enquêtes et Analyse (BEA) effectue chaque année les enquêtes d'insertion et d'évaluation des conditions d'étude** permettant à l'université de renforcer la démarche qualité engagée au niveau des formations. Les experts ont souligné parfois des taux de réponse faibles ou l'insuffisance relative d'analyse des résultats par les équipes pédagogiques. Il est vrai que cela constitue un axe d'amélioration. Les résultats des enquêtes, lorsqu'ils sont significatifs, devront être analysés par les Conseils de perfectionnement. Depuis 2009, le BEA interroge chaque année (par mail et téléphone, pendant 5 mois), les diplômés de DUT, de Licence professionnelle et de Master. Réalisées sous l'égide du MESRI, 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme, ces enquêtes rendent compte de l'insertion professionnelle et/ou de la poursuite d'études de chaque promotion. Elles permettent de répondre à la mission d'information sur l'orientation et l'insertion professionnelle confiée aux universités.

Les résultats du devenir des diplômés sont traités sous la forme de fiches synthétiques, pour chaque formation enquêtée. Ces descriptifs détaillent plus particulièrement les emplois occupés 30 mois après le diplôme (intitulé et missions, type de contrat, statut, salaire, secteur d'activité, modes d'obtention), rendant compte du lien formation - emploi (satisfaction, adéquation formation-emploi-salaire, recherche d'un autre emploi). Les poursuites d'études sont également analysées en particulier en DUT, où elles sont majoritaires. Ces fiches sont téléchargeables sur le site du BEA (www.uvsq.fr/enquetes) et sur chaque page de formation. Elles sont envoyées à chaque responsable de formation et de composante pour analyse. Ces données annuelles sont complétées par le devenir comparé des différentes promotions de diplômés (comparaison des deux dernières promotions enquêtées, évolution du devenir des promotions diplômées depuis 2007).



Le taux de réponse est directement lié à la qualité et à la quantité des coordonnées mises à la disposition du BEA 30 mois après le diplôme (par le système d'information APOGEE lors de leur inscription, et mises à jour, selon les cas, par les formations). Certains diplômés demeurent injoignables (téléphone et mail inexistantes et/ou plus attribués). La multiplicité des enquêtes (COMUE, CFA, certaines équipes pédagogiques à 6 et 12 mois, BEA) participe également à la baisse du taux de réponse depuis une dizaine d'années.

Les données transmises par le BEA concernent les diplômés 2012-13, 2013-14 et 2014-15 (les promotions 2015-16 et 2016-17 n'ayant pas encore été enquêtées du fait de la nécessité d'obtenir des réponses à 30 mois après l'obtention du diplôme) pour les mentions 100% UVSQ. Les mentions accréditées par la COMUE Paris Saclay sont enquêtées par un dispositif différent et piloté par la COMUE.

Concernant la rédaction des fiches RNCP, celles-ci ont été rédigées et déposées de façon systématique pour les diplômes de licences et de licences professionnelles entre 2015 et 2016. Pour les mentions de master, le travail a débuté puis a été stoppé en 2016 suite aux recommandations du Ministère qui s'est engagé dans l'uniformisation des fiches RNCP Masters. Aussi, il a été décidé que les établissements de la vague E devraient prendre les fiches RNCP rédigées et validées par la *Master chain* mise en place par la vague précédente. Ce processus d'élaboration et relecture de fiches RNCP des masters de la nomenclature nationale prévoyait de mettre à contribution un réseau d'établissements ESR français. Toutefois, le processus a enregistré un retard qui explique aujourd'hui l'absence de fiches pour certaines mentions. Le travail de la *master chain* se poursuit et la COMUE Paris Saclay a rejoint la chaîne en 2019. L'ensemble des fiches RNCP de toutes les mentions de master de France devrait donc être disponible très prochainement. Il est impératif de combler au plus vite ce manque au regard des évolutions réglementaires majeures en cours au niveau de la Formation professionnelle.

Concernant l'**internationalisation de formations**, il est vrai que l'UVSQ doit être en mesure de faire progresser encore la mobilité étudiante entrante et sortante mais également la mobilité de ses personnels. Ceci s'inscrit dans la feuille de route de l'établissement mais constitue également un axe prioritaire pour l'Université Paris Saclay. Pour ce faire, l'UVSQ a mis en œuvre ces dernières années une communication renforcée autour des possibilités de mobilité et de financement. Le budget Erasmus a augmenté en ce sens de 60% entre 2016 et 2019. Par ailleurs, les partenariats ont été renforcés et de nouveaux ont été noués (Université de Potsdam, Allemagne, Université d'Alcalá, Espagne, Université de Rovaniemi, Finlande), plusieurs projets européens Erasmus 'Partenariats stratégiques' pour l'innovation ont également été portés depuis 2016. Enfin, l'université s'est dotée d'un dispositif pour accompagner individuellement chaque responsable de formation à sa demande dans l'internationalisation de sa formation (montage de partenariats et doubles diplômes notamment). A ce jour, ce dispositif est insuffisamment exploité et une réflexion est en cours pour inciter plus fortement les équipes pédagogiques à proposer des cours en anglais mais également des cours de Français Langue Étrangère (FLE). Le Centre de Ressources en Langues de l'UVSQ est un soutien dans cette démarche mais l'université ne dispose pas de moyens humains suffisants pour développer plusieurs modules de FLE qui constituent pourtant un préalable indispensable à la mobilité entrante. La construction de l'Université Paris Saclay ouvre de nouvelles perspectives et les équipes des établissements travaillent ensemble à la conception d'une politique globale sur les langues et l'internationalisation des formations.

Pour conclure, il nous semble essentiel de **souligner l'important travail collectif des équipes pédagogiques des partenaires du projet Saclay ces 5 dernières années pour concevoir ensemble des formations, les opérer sur plusieurs sites, mutualiser les enseignements, harmoniser le déploiement d'outils de pilotage et de procédures et ainsi poser les premières pierres de l'offre de**



formation partagée portée par la COMUE Paris Saclay. Les efforts ont été conséquents, les difficultés réelles mais l'implication des enseignants, enseignants-chercheurs et personnels BIATSS a été sans faille. Aujourd'hui, l'offre de formation est complexe et parfois encore insuffisamment lisible pour l'extérieur, l'intégration est progressive et hétérogène selon les secteurs disciplinaires mais l'ampleur du travail réalisé est remarquable. L'offre de formation est aujourd'hui structurée en Schools disciplinaires qui se confondent avec les champs de la COMUE car ces schools disposent de structures de pilotage et permettent la coordination des équipes pédagogiques sur un large périmètre. Demain, l'offre de formation sera structurée en une quinzaine de Graduates Schools associées à une Ecole Universitaire de premier cycle. Ces évolutions permettront d'accroître la visibilité mais demanderont, là encore, des efforts et adaptations aux équipes pédagogiques. Aussi, nous tenons à valoriser l'engagement et le travail des équipes pédagogiques ces dernières années et saluer l'effort continu qu'il conviendra de poursuivre tout au long du prochain contrat qui verra, à son terme en 2024, la fusion de l'UVSQ dans l'établissement expérimental Université Paris Saclay.

Observations de l'UFR Simone Veil – Santé

Le champ Santé Sciences du Vivant de l'UVSQ inclut les formations de l'UFR Simone Veil Santé et celles portées par la Communauté d'universités et établissements (COMUE) Université Paris-Saclay.

Le rapport d'évaluation du HCERES des formations de la COMUE Paris Saclay a été transmis à la COMUE ; les observations sur ces formations seront transmises par la COMUE.

Les formations de l'UFR Simone Veil Santé sont les sciences médicales (diplômes de formation générale et de formation approfondie), les sciences maïeutiques (diplômes de formation générale et de formation approfondie) et le master Santé regroupant deux parcours le master en Sciences Cliniques en Soins Paramédicaux (SCSP) et le master Marketing en Santé (MS)
Nous remercions les experts du HCERES de la lecture des rapports d'autoévaluation de nos formations et de leurs remarques. Nous avons des observations pour les formations de l'UFR Simone Veil Santé.

Le principal point d'attention des experts est l'architecture du master santé avec deux parcours très différents : le master en sciences cliniques en soins paramédicaux (SCSP) et le master marketing en santé (MS).

La recommandation des experts est de créer deux mentions différentes.

Nous vous remercions de cette remarque ; en effet la division de ce master est souhaitable afin d'avoir un affichage lisible des deux formations. Nous prévoyons donc de **diviser ce master en deux mentions.**

Le SCSP restera un master santé avec une amélioration des débouchés grâce aux passerelles mise en place depuis la création dès septembre 2018 de la formation au diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée, par UVSQ et en collaboration avec Paris Sud. C'est une formation portée par UVSQ qui s'inscrit dans la fusion Paris Saclay.

Il est prévu de changer la **mention du master MS pour « économie de la santé »**. Avec le rapprochement avec les formations de management de l'Université Paris Saclay il pourra apporter sa spécificité au sein d'un pôle de sciences sociales et santé.



Le deuxième point d'attention est d'améliorer le suivi du devenir des étudiants pour chaque parcours et mention, l'autoévaluation des formations en mettant en place un conseil de perfectionnement pour toutes les formations.

Pour certaines formations ces informations sont incomplètes et nous porterons attention à ce que les informations soient disponibles ; cela permet un processus d'autoévaluation pour chaque formation et de proposer des améliorations. Pour ce faire nous mettrons en place un **conseil de perfectionnement** au sein de toutes formations et parcours qui n'en disposent pas correspondant aux formations citées dans l'arrêté du 22 janvier 2014. (Élément non répété à chaque formation ci-dessous).

- **Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)**

Sur le plan des modalités pédagogiques le rapport note l'absence de cours numérisé

Depuis 2018-2019 tous les cours de PACES sont dématérialisés sur la plateforme numérique SIDES accessible aux étudiants. Les enseignements en présentiel sont interactifs avec les étudiants en séances de question-réponse, selon le principe de la « classe inversée ».

Sur le plan des dispositifs d'aide à la réussite, le rapport note l'absence d'information sur les conventions pour la réorientation pour les étudiants et les effectifs concernés

Seul environ un quart des étudiants en PACES accéderont à des études en santé. L'UFR Simone Veil Santé a mis en place des conventions avec des structures publiques et privées afin de faciliter au maximum la réorientation des étudiants de PACES non reçus. Les établissements publics sont les instituts de formation en masseur-kinésithérapeute et en psychomotricité du centre hospitalier intercommunale de Meulan Les Mureaux (CHIMM) et les établissements privés incluent trois instituts de formation de masseur-kinésithérapeute (MK) (IFMK St Michel, IFMK Assas, IFMK Ceerf), une école de pédicurie et podologie (Institut de formation d'Assas) et une nouvelle convention depuis cette année avec une école d'ingénieur (École Polytechnique féminine, Sceaux 92). En incluant tous les établissements, les places offertes pour la réorientation sont de 65 places en MK, 10 places en pédicurie podologie, 13 places en psychomotricité.

Sur le plan des flux d'étudiants et taux de réussite le rapport note une augmentation des reçus au concours sans explication de notre part et l'absence de donnée sur les taux de réussites par filières.

Le numérus clausus pour les études médicales à l'UFR Simone Veil Santé a augmenté très nettement les dernières années dans le respect des capacités de formation, et en réponse aux sollicitations du ministère de la santé et des solidarités pour répondre aux besoins de santé. Cette augmentation du numérus clausus a été proportionnellement plus importante que celle des effectifs étudiants en PACES, expliquant cette augmentation de pourcentage de reçus. Le numérus clausus en septembre 2019 est de 160 soit 15 places de plus que cette année (+9.3%). Dans chaque filière d'étude de santé (médecine, maïeutique, pharmacie, odontologie) 100% des places sont choisies par les étudiants.

- **Sciences médicales : diplômes de formation générale (DFGSM) et de formation approfondie (DFASM)**

Le rapport indique que la validation des stages de sémiologie (DFGSM) et les stages d'étudiants hospitaliers (DFASM) devraient se faire lors de mise en situation de l'étudiant et non sur une appréciation globale.



La vérification de **l'acquisition des connaissances et la validation des compétences cliniques des étudiants avec mise en situation** est effectivement essentielle pour le premier cycle et le deuxième cycle. C'est un des éléments importants de la réforme des études de médicales premier et deuxième cycles pour septembre 2020. Nous travaillons déjà à l'organisation de ces mises en situation des étudiants pour la validation de compétences et à la création d'un portfolio de l'étudiant en médecine, avec les compétences et également les éléments de personnalisation du parcours de l'étudiant. En DFASM3, le certificat de compétence clinique est réalisé à l'UFR avec validation des compétences cliniques des étudiants avec mise en situation.

Pour le DFGSM, le rapport note sur le plan des modalités pédagogiques un enseignement essentiellement en cours magistraux et peu d'enseignements dirigés, et conseille de généraliser l'utilisation de la simulation, de développer des outils numériques et de créer un enseignement plus interactif avec travail personnel.

Depuis septembre 2018 en DFGSM la **proportion de cours magistraux a diminué de façon importante** avec la mise en place du service sanitaire et le développement de la simulation. La **simulation est depuis septembre 2018 étendue à d'autres disciplines** avec un temps d'enseignement par simulation qui augmente chaque année à l'UFR Simone Veil Santé. Le développement de la simulation est un projet phare à l'UFR SVS avec un projet de plateforme d'enseignement innovante en santé de l'hôpital Virtuel. Le **service sanitaire des étudiants en santé** est mis en place depuis septembre 2018 à l'UFR. Toute la formation est réalisée par **enseignement numérique** avec vérification des connaissances (QCM). Une **phase projet** est une **action de prévention avec travail personnel** et encadrée sur les thèmes de prévention et de promotion de la santé déterminés par le gouvernement.

Le rapport conseille la mise en place d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. L'évaluation des enseignements par les étudiants est systématique et obligatoire avant chaque épreuve depuis la réforme du DFASM mise en place en septembre 2017 à l'UFR avec pédagogie inversée. L'épreuve ne débute qu'une fois que la totalité des étudiants ait répondu ; les examens se font sur tablettes. L'évaluation est transmise à l'enseignant responsable ce qui permet une amélioration des enseignements.

- **Sciences maïeutiques : diplômes de formation générale (DFGSMa) et de formation approfondie (DFASMa)**

Le rapport conseil de mettre en place une évaluation des enseignements

Une fiche de signalement et de suivi d'évènement indésirable survenu en cours ou en stage a été mise en place en 2017-2018. Deux évènements ont été signalés par ce biais, qui concernaient une difficulté en stage. Ils ont fait l'objet d'une analyse et d'un suivi personnalisé. Pour l'école, les évènements indésirables sont tracés dans le suivi pédagogique mais à la lumière de ce qui est fait au Département, une fiche spécifique sera mise en place dès 2019. De plus le carnet de stage des étudiants, leur permet de réaliser une autoévaluation en répertoriant le degré de maîtrise de différentes situations professionnelles types. Le relevé d'acte leur permet également d'orienter leur apprentissage et le choix des stages. Il est une base de discussion entre l'étudiant et son référent pédagogique.

Le rapport remarque que la création d'un statut de maître de stage sage-femme renforcerait la formation :

En effet, un travail initié par la Conférence Nationale des Enseignants en Maïeutique (CNEMA) avec l'Association Nationale des Étudiants sages-femmes (ANESF) est en cours afin d'habiliter les

professionnels de terrain sur le même modèle qu'en Médecine général le principal un souci à ce jour est le problème financier.

- **Master Santé**

Les observations pour le master santé ont été faites dans la partie champ

- **Master Biologie-Santé (porté par la COMUE Université Paris-Saclay)**

L'ensemble des retours d'erreurs factuelles et d'observations concernant les masters pour lesquels la COMUE est accréditée sera transmis par celle-ci dans le rapport du champ Saclay – school Biologie, Médecine, Pharmacie

- **Master Santé publique (porté par la COMUE Université Paris-Saclay)**

L'ensemble des retours d'erreurs factuelles et d'observations concernant les masters pour lesquels la COMUE est accréditée sera transmis par celle-ci dans le rapport du champ Saclay (school Biologie, Médecine, Pharmacie)


- **Master STAPS : activité physique adaptée et santé (porté par la COMUE Université Paris-Saclay)**

L'ensemble des retours d'erreurs factuelles et d'observations concernant les masters pour lesquels la COMUE est accréditée sera transmis par celle-ci dans le rapport du champ Saclay (school Sciences du sport et du mouvement humain)

Fait à Versailles, le 29 mai 2019

Le Président de l'Université de
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Alain Bui



Alain BUI
PRÉSIDENT



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)